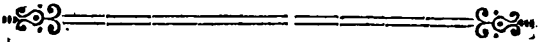




JOURNAL HELVETIQUE

A V R I L 1 7 3 9.



L E T T R E

Sur le Langage des BÊTES.

M E S S I E U R S ,



L m'a passé par les mains un Livre nouveau , dont je crois que vous pourriés faire mention dans vôtre Journal. Il est intitulé , *Amusement Philosophique sur le Langage des Bêtes*. Le sujet , cômme vous voiez , est assés neuf , & il est traité d'une manière qui atâche le Lecteur. L'Ouvrage est adressé à une Dame ; ce qui promet d'abord de l'enjoûement & du badinage , que l'on trouve éfectivement. Le mal est que la plaisanterie n'a pas bien tourné pour l'Auteur , qui est un Jésuite de *Paris* , nommé le Pé-

re BEAUJOU. La première récompense qu'il a touché de son travail, c'est d'être relégué à la *Flèche*, pour avoir, dit-on, fait imprimer cet *Amusement* sans la permission de ses Supérieurs. Un sentiment *baroque* qu'il a hazardé sur l'*Ame des Bêtes*, peut aussi avoir causé sa disgrâce. Quoi qu'il en soit, ce Livre fait beaucoup de bruit à *Paris*. En attendant qu'il vous parvienne, je vai essayer de vous en donner quelque idée.

L'Auteur parle d'abord de l'*Ame* des Bêtes, & il en recherche la nature. Il passe ensuite au degré de connoissance, dont elles sont capables.

„ Toutes les Bêtes ont de la connoissance,
 „ dit il, & nous ne voions pas que l'Auteur
 „ de la Nature ait pû la leur donner pour
 „ d'autre fin, que de les rendre capables
 „ de pourvoir à leurs besoins, à leur conser-
 „ vation, à tout ce qui leur est propre & con-
 „ venable dans leur condition, & la forme
 „ de vie qu'il leur a prescrite. Ajoutons à ce
 „ principe que beaucoup d'espèces de Bêtes
 „ sont faites pour vivre en société, & les autres
 „ pour vivre du moins en ménage, pour ainsi
 „ dire d'un Mâle avec une Femelle, & en Fa-
 „ mille avec leurs petits, jusqu'à ce qu'ils
 „ soient élevés.

„ Or quel usage conçoit on que les Bêtes
 „ pussent faire de leur connoissance pour la

„ con-

„ conservation & le bien de leur société, &
 „ par conséquent pour leur propre bien qui en
 „ résulte, si cette société n'a point entr'elle
 „ un langage commun & parfaitement connu
 „ de tous les Particuliers qui la composent ?
 „ Qu'arriveroit il chez un Peuple muet, &
 „ qui n'auroit aucun moïen de se faire enten-
 „ dre les uns aux autres ? Ne pouvant ni en-
 „ tendre ni être entendus, ils ne pourroient ni
 „ donner aucun secours à la société, ni en re-
 „ cevoir. Plus de communication, plus de
 „ société. Il en seroit de même des Bêtes qui
 „ vivent ensemble. Leur société ne sauroit
 „ subsister, si elles n'ont point de langage en-
 „ tr'elles.

Il prend pour exemple les *Castors* qui s'affo-
 cient ordinairement trente ou quarante. Ils
 comprennent qu'ayant besoin pour bâtir leur
 domicile, d'être aidez les uns des autres, il
 convient de se mettre en société. Ils partagent
 entr'eux les travaux nécessaires pour la cons-
 truction de leur Habitation. Ils bâtissent des
 Cabanes avec un artifice admirable. L'un fait
 l'office de Maçon, l'autre celui de Manœuvre,
 un autre celui d'Architecte. L'Auteur les com-
 pare aux *Tiriens* bâtissant *Carthage*. Ils élè-
 vent des *Chaussées* ou des *Digues* avec la
 même industrie. * Une entreprise si bien sui-
 vie & si bien exécutée, suppose nécessairement

V 3 que

* Voyez le Spectacle de la Nature. Tom. I. Pag. 356.

que ces Animaux se parlent, & ont entr'eux un langage par lequel ils se communiquent leurs penées.

L'Auteur justifie cette conséquence par ce qui arriva à la Tour de *Babel*. L'ouvrage cessa dès que ceux qui la bâtissoient, n'entendirent plus la Langue les uns des autres. Dès qu'ils ne pûrent plus se parler entr'eux, par cela même ils ne pûrent plus continuer l'Edifice. Mais d'habiles Critiques expliquent un peu autrement ce que l'on appelle la *Confusion des Langues*. L'expression de l'original peut seulement marquer la discorde, qui se glissa entre la plupart des Familles, dont le Genre humain étoit composé. Le Texte peut désigner simplement qu'il n'y eut plus de concert entr'eux. Nous dirions demême en *François* que ces Gens là *ne s'entendent point*, comme quand nous parlons d'un Mari & d'une Femme qui *ne s'entendent pas*, c'est à dire, dont l'un veut une chose, & l'autre une autre.

Après nous avoir mené en *Amérique*, & nous avoir fait remonter jusqu'à la *Tour de Babel*, l'Auteur nous ramene chez nous, & nous fait admirer dans nos Maisons de Campagne, une Ruche d'*Abeilles*. Les mêmes raisons dont s'étoit servi son Confrère le Père DANIEL, pour prouver contre DESCARTES, que ces petits Animaux ne sont pas de simples Machines, prouvent aussi, selon le Père *Beaujon*, qu'elles doi-

doivent avoir un langage. Voiés les *Abeilles* travaillant dans leurs Ruches. C'est un tissu d'actions suivies , toutes relatives les unes aux autres , & qui tendent au même but. Elles se partagent les travaux d'une manière fort équitable. Les unes vont à la Campagne ramasser le Miel, les autres vont chercher de l'Eau ; d'autres sont postées à la porte de la Ruche , pour recevoir ce que celles qui sont sorties , apportent du dehors. Avant que d'en venir là , il a falu se loger , faire leurs retranchemens , & leurs enduits contre une infinité de petits Animaux frians & avides de cette admirable liqueur. Tout ce petit Peuple conspire au même dessein. Elles travaillent toutes au même ouvrage avec plus de justesse & de régularité , que deux mille Hommes , commandés par un ou plusieurs Ingénieurs , ne bâtiroient une Citadelle. Des Maisons bâties avec toute la justesse imaginable, des Métiers diférens , des peines pour les Faineans , & autres choses semblables que l'on ne voit que dans un état bien policé , suposent un commerce entr'elles , de la correspondance , une communication mutuelle de pensées , qui ne peut se faire que par le langage.

L'Auteur applique le même raisonnement aux *Fourmis* , qui forment aussi entr'elles une petite République. C'est chez elles qu'on doit admirer sur tout l'esprit d'ordre & de société. Tout le Monde connoit ces beaux Vers de Virgile.

It nigrum campis agmen , prædamque per herbas
 Convectant calle angusto : pars grandia trudent
 Obnixæ frumenta humeris : pars agmina cogunt ,
 Castigantque moras : opere omnis semita fervet. *

Pour ceux qui n'entendent pas le Latin , voi-
 ci des Vers François de l'Abé RE'GNIER.

Voiés la Fourmi qui s'empresse
 A mettre ses Blez à couvert ;
 Toutes agissent de concert ,
 Et toutes travaillent sans cesse.
 Une Troupe traîne les Grains ,
 Qu'elle enlève aux Sillons prochains ;
 L'autre en ronge le petit germe ;
 L'autre a soin de les recevoir ,
 L'autre au Magasin les enferme ,
 Et chacune fait son devoir,

Ce *Magasin* doit rapeler une Remarque sur la manière de vivre des *Fourmis*. C'est qu'on n'a jamais vû dans aucune République autant d'union qu'il y en a dans la leur. Tout est commun entr'elles. Les *Abeilles* que nous venons d'admirer , se sont réservées la propriété du fruit de leur travail. Elles ont chacune leur petite Cellule dans leur Ruche. Chacune se nourrit en particulier du Miel qu'elle a fait. Mais les *Fourmis* , à l'exemple des Religieux les mieux règlez , n'ont rien en propre. Le grain de Blé que chacune aporte de la Quête se met

met dans une Masse comune, & doit servir à toute la Comunauté.

L'Auteur voudroit conclure de cette union, de cette harmonie qui règne entre les *Fourmis*, de leur grande activité pour le bien commun, qu'il faut qu'elles puissent aussi se parler entr'elles. Mais on ne cōprend pas quelle sorte de langage il voudroit leur prêter. Depuis le fameux Dialogue de la *Cigale* & de la *Fourmi* ce petit Animal semble avoir été pour toũjours condamné au silence. Les *Fourmis* sont comme ces Ouvriers diligens, uniquement apliqués à leur ouvrage, & qui ne perdent point leur tems à causer. On diroit qu'elles sont de l'Ordre de la *Trape*, dont la Règle ordone le travail, mais en gardant inviolablement le silence.

Pour sentir la nécessité d'un langage entre les Bêtes, il n'est pas besoin de recourir à celles qui forment entr'elles une sorte de République. Deux Animaux qui vivent ensemble dans une sorte de Mariage, & qui travaillent à la propagation de l'espèce, prouvent la même chose. La nécessité d'un langage entre un Mari & une Femme, pour vivre en ménage, est la même que pour une société.

„ Deux Bêtes associées ensemble pour for-
 „ mer un Ménage & une Famille, deux Oi-
 „ seaux, par exemple, doivent s'entendre, &
 „ s'exprimer mutuellement leurs sentimens &
 „ leurs pensées. Comment concevoir que
 „ deux

„ deux *Moineaux*, dans la ferveur de leurs a-
 „ mours, ou dans les soins que leur donne l'é-
 „ ducation de leurs petits, n'aient pas mille
 „ choses à se dire ? Il faut qu'un *Moineau* gron-
 „ de sa Femelle quand elle fait la Coquette; il
 „ faut qu'il menace les Galans qui viennent la
 „ cajoler; il faut qu'il puisse l'entendre lors
 „ qu'elle l'appelle; il faut tandis qu'elle cou-
 „ ve assidument ses œufs, qu'il puisse pour-
 „ voir à ses besoins, & distinguer si c'est de
 „ la nourriture qu'elle demande, ou quelques
 „ plumes pour réparer son nid, & pour tout
 „ cela il faut un langage.

On explique ordinairement par l'*Instinct* tout ce que les Animaux, & sur tout les Oiseaux font d'admirable pour perpétuer leur espèce, & même pour former, comme quelques uns, une sorte de République, où il règne beaucoup d'ordre. Mais nôtre Auteur ne s'acomode pas de ce principe. Il prétend qu'on n'a que des idées cōfuses de ce mot d'*Instinct*, que ce n'est peut-être là qu'un *Etre de raison*, qu'un *reste de Philosophie Péripatéticienne*. Ce seroit faire tort à la Société des Jésuites de les acuser, comme font certaines gens, d'avoir encore un reste de tendresse pour l'ancienne Philosophie, du moins à en juger par les sentimens du P. *Beaujon*. Il est si éloigné de ce défaut qu'il donne plutôt dans l'extrémité opposée. Il ne veut pas que l'on explique certaines actions des Animaux par l'*Instinct*, parce que selon lui, ce mot

ne donne pas une idée assez distincte, & qu'il sent encore le jargon d'*Aristote*. Mais n'est-il pas un peu trop difficile? Voici comment de bons Philosophes s'expliquent sur cette Matière.

On apelle *Instinct*; disent-ils, le principe de ce cours d'actions réglées, qui est propre à chaque espèce, & où sans le secours de l'habitude & de l'art, chaque Animal suit une certaine tablature de mouvemens industrieux, pour parvenir à une fin propre à l'espèce dont il est. Cet *Instinct* est un Art que la Nature enseigne à chaque Animal, & qui lui est infus par le Créateur. Cet Art qui ne demande ni règles, ni expérience, produit les plus adroites manœuvres, & les ouvrages les plus industrieux. Les Nids des Oiseaux, les Ruches des Abeilles, les Magasins des Fourmis, les Bâtimens des Castors en sont des preuves frappantes. C'est dans cet *Instinct* qu'il faut chercher la raison de cette union, de cette correspondance entre les Bêtes de la même espèce pour le bien commun; c'est la Nature seule qui leur suggère les meilleures règles d'œconomie & de Politique pour l'entretien de leur petit Etat. Ce que nous admirons dans les Animaux est l'effet d'une Raison extérieure & universelle qui les dirige tous. Si les ouvrages que nous attribuons à l'*Instinct* étoient l'effet d'une raison éclairée, dont chaque Animal fut doué, quelle supériorité les Brutes n'auroient elles point sur nous? Elles naitroient avec une intelligence toute formée, tandis que la nôtre ne croit qu'avec les années, & marche à pas fort lents. Il

Il est vrai que l'*Instinct* ne devoit porter les Animaux qu'à des actions uniformes, & toujours les mêmes. Cependant on les voit quelque fois se dévier de leur marche ordinaire. On cite certains expédiens que les Bêtes semblent imaginer pour des cas particuliers, d'ingénieux stratagèmes pour se tirer de quelque mauvais pas, & qui semblent supposer quelque sorte de délibération entr'elles. Chacun fait sa merveilleuse Histoire là-dessus; l'Auteur de l'*Amusement sur le langage des Bêtes* nous régale entr'autres de celle-ci qui n'assortit pas mal le titre de son Livre.

„ Un Moineau trouvant à sa bienséance un
 „ Nid qu'une *Hirondelle* venoit de construire,
 „ s'en empara. L'*Hirondelle* voiant chez elle
 „ l'Usurpateur appella du secours pour le chasser.
 „ Mille *Hirondelles* arrivent à tire d'aile, & at-
 „ quent le Moineau. Mais celui-ci couvert de
 „ tous côtez, & ne présentant que son gros
 „ bec par la petite entrée du nid, étoit invul-
 „ nérable, & faisoit repentir les plus hardies
 „ qui osoient en approcher. Après un quart
 „ d'heure de combat, toutes les *Hirondelles*
 „ disparoissent. Le Moineau se croioit vain-
 „ queur, & les Spectateurs jugèrent qu'elles
 „ abandonnoient l'entreprise. Point du tout.
 „ Un moment après, on les voit revenir à la
 „ charge, & chacune s'étant pourvûe d'un peu
 „ de cette Terre detrempée, dont elles font leur
 „ Nid, elles fondirent toutes ensemble sur le
 „ Moi-

„ Moineau , & le claquemurèrent dans le Nid ,
 „ afin qu'il y périt , puisqu'elles n'avoient pas
 „ pû l'en chasser. Auront-elles formé & con-
 „ certé ensemble ce dessein sans se parler ?

Avant que d'expliquer comment cela a pû se faire sans parler , il me semble qu'il ne sera pas mal de commencer par s'assurer du fait. Les Philosophes sages n'entreprennent de rendre raison de ces cas singuliers qu'après qu'ils sont bien constatés.

Il est vrai que l'on trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences , pour l'Année 1712.* un expédient dont s'avisèrent un jour des *Abeilles* , pour remédier à un cas embarrassant , qui ne cède en rien à celui que mirent en œuvre les *Hirondelles* du P. *Beaujon*.

„ Les *Abeilles* aiment la propreté , dit Mr.
 „ MARALDI , „ & il n'y a rien qu'elles ne fas-
 „ sent pour la cōserver. La glu qu'elles recuei-
 „ lent leur sert pour mastiquer la Ruche au-
 „ tour du piédestal , de sorte que par ce moien ,
 „ elles empêchent l'entrée aux moindres In-
 „ sectes. Il y a des *Abeilles* qui restent à l'ou-
 „ verture de la Ruche , pour s'oposer aux In-
 „ sectes , qui veulent passer par cette ouvertu-
 „ re , & lorsqu'une *Abeille* n'est pas assez forte ,
 „ plusieurs autres viennent à son secours. Un
 „ *Limacon* étant entré dans la Ruche , non-
 „ obstant les efforts de plusieurs *Abeilles* , après
 „ avoir été tué par le moien de leur aiguillon ,
 „ a été.

„ a été couvert de toutes parts de ce Mastic ,
 „ comé si c'étoit pour empêcher, ou la mauvai-
 „ se odeur que sa chair auroit pû causer dans
 „ la Ruche , ou pour éviter les Vers que cette
 „ corruption auroit pû produire.

Ce Fait , apuié d'une autorité auffi respecta-
 ble que le doit être le témoignage de cet Aca-
 démicien, paroît bien favorable à nôtre Auteur.
 On est surpris qu'il ne l'ait pas rapporté. Ce Li-
 maçon *embaumé* devoit venir à l'apui du Moi-
 neau *claquemuré*. Le triste sort du Reptile fon-
 doit encore mieux la conséquence que la puni-
 tion infligée à l'Oiseau. Comment les Abeilles
 auroient elles pû en venir-là sans se communi-
 quer leur dessein ? Un Limaçon trompe la vi-
 gilance des Gardes , & se glisse dans la Place. Il
 est puni de sa témérité sur le champ, & percé de
 mille traits. Mais l'embaras étoit d'enterrer,
 ou de mettre dehors le Corps mort , qui auroit
 pû infecter bientôt toute la République. L'un
 & l'autre étoit au dessus du pouvoir des Habi-
 tans du lieu. Il faloit que l'adresse supléât a la
 force. Ne semble-t-il pas que dans cette per-
 pléxité on assembla un *Conseil Général* où di-
 vers expédiens furent proposés, & qu'enfin quel-
 qu'un imagina d'embaumer le Cadavre , avis
 qui entraîna tous les suffrages , & qui fut incef-
 samment executé ? Pour cela il falut nécessaire-
 ment de la delibération , & par conséquent une
 communication de pensées , qui semble même
 avoir

avoir été portée fort loin. Voila par où nôtre Jésuite pouvoit rendre son sentiment encore plus vrai-semblable. Vous voïés que je ne suis pas toujours d'humeur contredifante : Mais il n'a pas besoin qu'on lui prête des Armes. Il vaut donc mieux s'en tenir à rapporter ses preuves.

Pour ôter toute équivoque dans les termes , l'Auteur s'explique sur ce qu'il apelle le *Langage des Bêtes* ,, Dans l'usage ordinaire , dit-il ,
 ,, ce qu'on apelle *parler* , c'est se faire enten-
 ,, dre par une suite de mots articulés , par
 ,, lesquels les Hommes sont convenus d'expri-
 ,, mer telle idée , ou tel sentiment , & la col-
 ,, lection totale de ces mots fait ce que nous
 ,, apelons *une Langue* : qui est différente chez
 ,, les Peuples différents. Si les Bêtes parlent ;
 ,, ce n'est point par le moien d'une semblable
 ,, Langue. Mais ne peut on point sans ce se-
 ,, cours se faire bien entendre , & parler véri-
 ,, tablement ? Nous nous parlons souvent par
 ,, de simples gestes , par des signes. Un Peuple
 ,, de Muets sauroient bien sup éer à nos phra-
 ,, ses par des cris , par des gestes , par des re-
 ,, regards & des mines. Avec le tems ils se per-
 ,, fectionneroient de plus en plus dans cette
 ,, manière de s'exprimer , & ils formeroient
 ,, peu à peu , non pas une Langue , mais un
 ,, Langage très net , & aussi intelligible pour
 ,, eux que nos Langues le sont pour nous.

Apliquons

„ Apliquons cet exemple aux Bêtes. Elles n'ont
 „ point de langues, mais pourquoi n'auroient-
 „ elles pas un langage ?

Il y a encore une autre distinction dont l'Auteur n'a point parlé, & qui paroît nécessaire dans cette matière, c'est de distinguer les signes *naturels*, d'avec les signes *arbitraires*, ou de pure convention. Ces signes des Muets sont la plupart de ce dernier genre. Et il semble qu'il n'en faut point chercher de semblable dans les Animaux. C'est sur quoi on auroit souhaité que l'Auteur eut parlé un peu plus clairement.

La Nature a dicté aux Bêtes des cris, des avertissemens par où elles s'entr'aident dans le besoin. C'est le langage de nos Basse-Cours que nous entendons assez bien la plupart. Le *Coq*, qui a découvert quelque mangeaille, a un certain jargon pour inviter les *Poules* à en venir profiter. Il a aussi certains cris pour les avertir des différens dangers à quoi elles peuvent être exposées. Un *Coq* au milieu d'un nombre de *Poules*, apercevant un Oiseau de Proie, pousse un cri lugubre, qui donne l'alarme à tout ce Peuple, qui se disperse aussi tôt de côté & d'autre. Il semble qu'il est préposé pour veiller à la sûreté de ses Compagnes, & qu'il fait les fonctions d'une Sentinelle qui donne le signal, dès que l'Ennemi paroît. Toute la Basse Cour entend à merveille ce signal, & ne s'y meprend point. On voit avec étonnement un Poulet, qui à peine est sorti de sa Coque, fuir à ce cri
 du

du Coq, comme les autres, & se réfugier sous Paile de sa Mère. Il faut ici nécessairement recourir à l'*Instinct*. Je ne sai si nôtre Auteur voudroit se persuader que ce Coq seroit convenu avec ses Poules, que ce cri seroit un signal qui leur annonceroit que l'Ennemi est proche. Le jeune Poulet sur-tout seroit contre lui une objection des plus embarrassantes.

Cependant nôtre Philosophe met au rang des Préjugés tout ce qu'on dit de l'*Instinct*. „ C'est „ un principe machinal, dit-il, par où l'on „ prétend expliquer tout ce que les Bêtes font „ de plus admirable. Rien n'est plus comode. „ Mais jusqu'à quand les Hommes prendront- „ ils des mots pour des choses ! Ce que l'on „ attribue mal à propos à cet *Instinct* inconnu, „ peut être le simple effet de leur connoissance. „ Pourquoi multiplier les Etres sans nécessité „ & chercher à mettre de l'obscurité dans une „ chose toute simple, & fort claire d'elle-même ? „ Mais encore une fois, si l'on ne veut pas reconnoître dans les Animaux une sagacité pour se conduire, & pour rechercher ce qui leur est propre, que la Nature leur a donnée dès la naissance, & qui supplée chez eux au défaut du raisonnement, il faut mettre l'intelligence des Bêtes fort au-dessus de celle de l'Homme. L'Auteur ne doit pas se flater que ce Paradoxe fasse fortune.

Il apporte divers exemples de ces avertisse-
 X mens

mens que les Oiseaux se donnent les uns autres par une espèce de langage , particulier à chaque espèce. „ Entrez dans un Bois , dit - il , où il y
 „ a des *Genis* Le premier qui vous aperçoit
 „ donne l'allarme à toute la Troupe , & le
 „ bruit ne finit point que vous ne soies sorti ,
 „ ou que vôtre présence ne les ait chassés. Les
 „ *Pies* , les *Merles* , & presque tous les Oiseaux
 „ en font autant. Qu'un Chat paroisse sur un
 „ Toit , ou dans un Jardin , le premier *Moi-*
 „ *neau* qui le découvre , fait précisément ce
 „ que fait parmi nous une Sentinelle qui aper-
 „ çoit l'Ennemi. Il avertit par ses cris tous ses
 „ Camarades , & semble imiter le bruit d'un
 „ Tambour qui bat aux champs.

Outre ces avertissemens , la plupart des Ani-
 maux ont encore ensemble des espèces d'entre-
 tien sur d'autres choses. Ils savent exprimer en-
 tr'eux leurs desirs & leurs sentimens. Il est vrai
 qu'il ne s'agit pas dans leurs Conversations ,
 comme dans les nôtres , d'idées , de raisonne-
 mens , de réflexions. Ils ne conoissent que la
 Vie animale , & leur faculté de parler est toute
 relative à leurs besoins , & à tout ce qui est né-
 cessaire à leur conservation.

„ Mais , ajoute nôtre Auteur , si leurs Con-
 „ versations ne roulent pas sur des sujets aussi
 „ élevés que les nôtres , elles n'en ont pas aussi
 „ les défauts. Si les Bêtes nous entendoient
 „ converser , jaser , mentir , médire , &c. au-
 „ roient-

„ roient-elles lieu de nous envier l'usage que
 „ nous faisons de la parole?

Voilà une Moralité bien placée, & tout-à-fait édifiante dans ce Livre du Révérend Père. On y reconnoit un Prédicateur zélé, aussi bien qu'un sage Philosophe. Mais croiroit-on que dans le même Ouvrage où il donne ce coup de bec aux Médifans, il fut tombé lui-même en faute? Dès les premières Pages, il débute de cette manière. „ *Si j'étois avec vous, Madame, en conversation familière, je vous dirois que la raison qui me persuade que les Bêtes parlent, c'est que Mr. de R. . . parle. Vous ne manqueriez pas d'ajouter Madame d'H. . .* Il me semble que c'est là, non seulement médire, mais encore donner à la Dame des leçons de Médifance. Ces deux endroits rapprochés, font assurément un contraste assez singulier:

„ Les Bêtes parlent peu, *continue nôtre Au-*
 „ *teur*, mais elles ne parlent jamais qu'à pro-
 „ pos, & avec connoissance de cause. Elles ne
 „ mentent jamais, non pas même en amour.

Après avoir loué les Bêtes sur leur retenué à parler, il en excepte cependant les Oiseaux, dont la plupart sont assez babillards. Il y en a qui ne déparlent point; mais ce défaut n'est que dans les Mâles, ajoute t'il galamment. *Je vous prie de bien remarquer que ce sont les Femelles qui parlent le moins.*

Il entre ensuite dans un plus grand détail, &

après avoir représenté qu'on ne doit pas exiger de lui qu'il explique parfaitement le langage des Bêtes, & qu'il donne un Dictionnaire de leur langage, il fait pourtant une tentative sur quelques Oiseaux.

„ Prenons pour exemple *la Pie* qui est si cautive. Il est aisé d'observer que ses discours ou ses chants sont variés. Tantôt elle abaisse ou élève le ton, tantôt elle presse, ou ralentit la mesure; tantôt elle prolonge, ou abrège son caquet. Ce sont évidemment autant de phrases différentes. Si elle parle, en mangeant avec beaucoup d'appétit, il est vraisemblable qu'elle dit, *voilà qui est bon; voilà qui me fait du bien*. Si vous lui présentés quelque chose de mauvais, elle doit dire, *cela me déplaît; cela ne vaut rien pour moi*. Elle dira quelque fois. *Il n'y a plus rien ici à manger; allons ailleurs*. Il est fort aisé d'allonger ce Dictionnaire, en y ajoutant toutes les expressions dictées par l'amour, la jalousie, la douleur, la joie.

„ Comme le *Serin* est familier, avec un peu d'attention, on peut démêler la signification de la plupart de ses phrases. Quand il voit que sa femelle néglige de couvrir ses œufs, & s'absente du Nid trop long tems, écoutez son discours; il lui dit sûrement alors, *qu'il est inquiet, qu'il faut qu'elle aille à ses œufs, qu'il la battra, si elle ne rentre dans le Nid, &c.*

Une

Une objection assez naturelle là-dessus, c'est que les Oiseaux répètent toujours la même chose, & par conséquent ne varient point leurs phrases. Mais outre les différences qu'il est aisé de remarquer dans le parler des Oiseaux, de vitesse ou de lenteur, de haut & de bas, de longueur & de brièveté, il y en a vraisemblablement beaucoup d'autres que nous n'apercevons pas, faute d'entendre leur langage. Si beaucoup d'Oiseaux nous paroissent chanter toujours la même chose, comme le *Moineau*, le *Pinçon*, le *Serin*, c'est un effet du peu de finesse de nos Oeilles. La Langue *Chinoise* est pleine de semblables différences que les Etrangers ont toutes les peines du Monde à sentir. Après cette Réponse, l'Auteur convient de bonne foi que la plûpart des Oiseaux font amis des répétitions. Ils n'ont qu'une manière d'exprimer leurs sentimens. Ils ne savent pas varier un *je vous aime.*, comme les Amans. Ils ne peuvent que répéter beaucoup, parce qu'ils insistent toujours sur le même objet jusqu'à ce que leur désir soit satisfait, ou qu'il soit détourné par un objet plus pressant.

„ La Phrase que deux Chats rivaux miaulent
 „ en dialogue sur une Goutière, *dit il*, n'est
 „ qu'une longue phrase répétée, qui exprime
 „ leur jalousie & leur colère. Aussi est-elle tou-
 „ jours suivie d'un combat en forme, & de la
 „ défaite de l'un des deux; de sorte qu'on

» pourroit les comparer aux *Héros d'Homère* ;
 » qui ne manquoient jamais de se faire l'un à
 » l'autre de longues harangues, avant que
 » d'en venir aux coups de main.

Il ne faut pas oublier une pensée assez singulière de nôtre Auteur. Il prétend que c'est une erreur populaire de croire que les Oiseaux chantent. Selon lui, les Oiseaux parlent, & ne chantent point. Ce que nous prenons pour un chant n'est que leur langage naturel. Les *Hottentots* dans l'*Afrique* semblent glouffer comme le Coq d'Inde, quoique ce soit l'accent naturel de leur langue. Il y a aussi des Peuples qui nous paroissent chanter en parlant.

La raison de nôtre Philosophe pour appuyer son sentiment que les Oiseaux que nous estimons le plus pour leur chant, le Rossignol lui-même, ne chantent pas à parler exactement, c'est qu'ils n'ont nulle idée de chant, ni aucun sentiment d'harmonie.

Voilà qui paroît d'abord un Paradoxe des plus étranges. Le *Rossignol* nous chante des Airs que nous admirons depuis long tems ; nous le regardons comme un habile Musicien, & on nous dit froidement qu'il n'a pas eu seulement intention de chanter. Consultons là-dessus l'ingénieux Auteur du *Spéctacle de la Nature*.

» Quel plaisir, dit-il, que d'entendre sur le soir
 » le Rossignol chanter seul, & continuer bien
 » avant dans la nuit ! On diroit qu'il fait ce

» que

„ que valent ses talens , & que c'est par com-
 „ plaisance pour l'Homme , autant que pour
 „ sa satisfaction propre , qu'il se plaît à chanter
 „ quand tous les autres Oiseaux se taisent.
 „ Rien ne l'anime tant que le silence de la Na-
 „ ture. C'est alors qu'il compose & exécute
 „ sur tous les Tons. Il va du sérieux au badin ;
 „ d'un chant simple au gazouillement le plus
 „ bisarre ; des tremblemens & des roulemens
 „ les plus legers , à des soupirs languissans & la-
 „ mentables , qu'il abandonne ensuite pour
 „ revenir à sa gaieté naturelle... Il semble qu'il
 „ faudroit une poitrine vigoureuse , & des or-
 „ ganes infatigables , pour fournir & soutenir
 „ sans aucun afoiblissement , pendant plusieurs
 „ heures , des sons si gracieux & si forts , des
 „ agrémens si multipliés & si piquans , en un
 „ mot une Musique si prodigieusement variée ;
 „ & cependant on trouve que c'est le gosier
 „ d'un très-petit Oiseau , qui sans Maître , sans
 „ étude , ni préparation , opère toutes ces
 „ merveilles. *

D'autres ont dit que le *Rossignol* est un Mu-
 sicien naturel , qui observe tous les Tons. Lui
 seul remplit successivement toutes les parties de
 la Musique. Il les distingue en Maître. Il ga-
 zouille , il se tait. Puis il a des transports beau-
 coup plus violens quand l'Echo lui répond. Il
 pousse tantôt tendrement , tantôt fortement.

X 4

Il

Il se fâche, il se met en colère, puis il soupire. Quelque-fois il contrefait le Haut-bois, quelque-fois la Flute & la Trompette. Un ancien Poëte a dit.

Tu Philomela potes vocum discrimina mille,
Mille potes varios ipsa referre modos.

Les Grecs apelèrent le Rossignol *Philomèle*, comme pour dire que c'étoit celui de tous les Oiseaux qui aimoit le plus l'harmonie, & suivant nôtre Philosophe, il n'a pas même l'idée du chant. C'est presque une *Vièle* qui joue tous ces ditérens airs sans sentir qu'elle les joue. Qu'un Homme qui parle tout uniment fasse de la *Prose* sans y prendre garde, cela se conçoit aisément. On n'est point surpris d'entendre dire à Mr. *Jourdain*, dans le *Bourgeois Gentil Homme* de Molière, par ma Foi il y a plus de quarante ans que je dis de la *Prose* sans m'en apercevoir. ** Mais si quelqu'un né avec une heureuse veine Poëtique, parloit toujours en Vers, & en Vers fort goûtés des Connoisseurs, sans qu'il prit garde lui même qu'il versifie, ce seroit une espèce de prodige. Cependant voilà presque le cas du *Rossignol*, à ce que prétend le P. *Beaujou*. Un bon Poëte qui seroit naturellement des Vers, sans s'en apercevoir, & un excellent Musicien qui chante très-bien sans savoir seulement ce que c'est que mélodie, peuvent aller de pair. Cependant défions-nous des préjugez de la naissance.

sance. Nous avons été trompés si souvent en jugeant sur les simples apparences, que nous pourrions bien encore être dans l'erreur sur la prétendue Musique du *Rossignol*. Mais pour ne pas abandonner tout d'un coup l'ancienne opinion, on pourroit entrer en composition avec l'Auteur de l'*Amusement philosophique*. Le *Rossignol* parle & ne chante pas, dit il. Les autres croient qu'il chante, & qu'il ne parle pas. Le sentiment moien sera de dire qu'il chante & qu'il parle en même tems. Le P. *Beaujon* paroît disposé à se prêter à cet acomodement. Le *Rossignol* & les autres Oiseaux de ce genre, seront donc des Heros de l'Opéra qui expriment leurs sentimens par des Chansons tendres, & qui ne parlent qu'en Musique.

Il y a surtout deux circonstances où le *Rossignol*, ainsi que le *Serin*, le *Pinçon*, & la *Fauvette* parlent, ou si l'on veut, chantent plus qu'à l'ordinaire. C'est lors qu'ils appellent ou qu'ils sollicitent une femelle, & tandis qu'elle couve ses œufs ou ses petits. Quoi que dans ces deux circonstances la phrase paroisse la même; dans la première le chant est plus animé. Chez les Oiseaux, comme chez nous, on baisse d'un ton après le Mariage. Au commencement du Printems le chant du *Rossignol* est beaucoup plus vif & acompagné d'action. Quand nous nous promenons alors dans la Campagne, nous n'entendons nous autres que
la

la Note de ce petit Opéra. Nôtre Auteur qui a plus de pénétration, & l'oreille plus fine, a oui distinctement les paroles mêmes, & il les comunique au Public. Le Rossignol amoureux dit donc alors à l'objet de ses vœux ; *Venés, charmante Femelle qui cherchez un Mari. Je vous épouserai. Nous ferons ménage ensemble.*

Dans la seconde circonstance, le *Rossignol* dit toute autre chose. On fait que dans cette espèce il n'y a que la Femelle qui couve. On croit ordinairement que dans ce tems-là le Mâle s'amuse à chanter pour la divertir pendant l'ennui de ses couches. Mais nôtre Auteur lui prête une autre vuë, qui paroît assez heureusement imaginée selon lui. Ce qui fait chanter alors le *Rossignol*, c'est le besoin de rassurer la Femelle, trop occupée pour songer à sa sûreté. Le Mari veille pour elle, perché sur une branche voisine, d'où il observe tout ce qui se passe pour avertir sa Femme, s'il survient quelque juste sujet de crainte. S'il cessoit quelque tems de chanter, la Femelle inquiète quitteroit son Nid. Tandis qu'il chante elle y reste tranquile. Il ne faut donc pas croire qu'il chante alors simplement pour chanter. Son chant signifie quelque chose, & nôtre habile Trucheman nous donne encore les paroles de cette Musique. Les voici ; *Soiés tranquile ; Je veille pour vous. Vous n'avez rien à craindre ; Je vous avertirai s'il arrive quelque chose.*

L'Au-

L'Auteur en finissant ce petit Ouvrage , veut bien communiquer à la Dame à qui il écrit, son secret pour entendre le langage des Bêtes. Il lui en donne la Clef. „ Voulés-vous, „ lui dit-il , une méthode fort simple. Tout le „ langage des Animaux se réduit à exprimer le „ sentiment de leurs passions, le plaisir, la dou- „ leur, la colère , la crainte , l'amour & le désir „ de manger , le soin de leurs petits. Si vous „ voulés donc avoir le Dictionnaire du Lan- „ gage des Bêtes , observés-les dans les cir- „ constances de ces différentes passions ; Et „ comme elles n'ont communément qu'une „ expression pour chacune , vous aurés bien- „ tôt composé vôtre Dictionnaire. Ensuite , de „ ces différents Dictionnaires réunis , vous en „ ferés un *Poliglote* qui contiendra tous les „ différents Langages des Bêtes ; par exemple , „ cette phrase , *Je sens de la douleur* , vous la „ rendrés de suite en langage de Chien , de „ Chat , de Cochon , de Pie , de Merle &c. „ le tout bien noté en *bécarre* & en *bémol*.

Après ce petit badinage , l'Auteur reprend son sérieux , & conclut par une Remarque tout à fait Philosophique , & qui rectifie tout d'un coup l'essor qu'il a donné à son imagination ; c'est qu'il faut entièrement retrancher du Langage des Bêtes , tout ce qui s'appelle phrase & construction de Grammaire. Il n'y faut point chercher ces termes personnels & ré-

latifs

latifs que nous avons dans nôtre Langue. Le *Roffignol* le plus éloquent ne peut pas dire dans son langage, *j'aime ; je suis bien aise ; je sens du plaisir*. Les Bêtes ne peuvent avoir d'autres expressions que celles qui répondent à celles ci, *douleur , plaisir , crainte , colère , &c.*

J'ai cru, *Messieurs*, que l'Extrait du Livre du P. *Beaujou* pouvoit entrer dans vôtre Journal. Il est vrai que j'aurois dû être moins long, mais la singularité du sujet m'a mené plus loin que je ne comptois. Le Public doit être satisfait de voir paroître un second *Apollonius de Thiane*, je veux dire un autre Interprète du Langage des Oiseaux, mais plus habile que le premier. Vous savez ce que *Philostrate* a dit de cet ancien Philosophe Pithagorien. Il nous a laissé une es-pèce de *Légende dorée* sur le compte de cet *Apollonius*, toute remplie de merveilles les plus romanesques. Nos *Esprits forts*, qui font arme de tout, n'ont pas laissé de faire valoir ces Miracles pour décréditer ceux qui apuient la Religion. Ils n'ont pas eu honte de nous opposer cette fabuleuse Histoire. *Apollonius*, nous dit-on gravement, a fait plusieurs prodiges ; il prédisoit l'avenir, & il se vantoit d'entendre, sans s'y tromper, le ramage des Oiseaux sur ce dernier article, dont il s'agit uniquement ; écoutons ce que nous dit sa Légende.

Apollonius étant à *Ephèse*, & exhortant un jour les Habitans de cette Ville à se communiquer leurs biens,

biens, & à se nourrir les uns les autres, il y avoit des petits Oiseaux dans un Bois, qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux en criant, comme s'il leur eut apporté une nouvelle. Tous les autres comencèrent aussi à crier, & s'envolèrent avec lui. *Apollonius* qui s'en aperçut, s'arrêta & dit au Peuple; *Un Garçon qui portoit du Blé a fait un faux pas, & en a répandu une grande partie dans une telle Rue. Cet Oiseau s'y est trouvé, & est venu avertir les autres de cette bonne fortune.* Plusieurs de ses Auditeurs coururent à l'endroit qu'il avoit marqué, & trouvant que la chose étoit comme il l'avoit dite, ils revinrent au lieu où le Peuple étoit assemblé, remplis d'étonnement & d'admiration. *Apollonius* continuoit encore d'exhorter les *Ephésiens* à se communiquer leurs biens, & pour les y porter, il faisoit valoir cet exemple des Oiseaux.

Il n'est pas fort difficile d'expliquer cette merveilleuse Histoire. *Apollonius*, passant dans cette Rue, avoit remarqué ce Blé répandu. Le reste est la broderie du Roman. Ce qui rend cette conjecture fort vrai semblable, c'est qu'on voit dans la *Vie d'Apollonius* qu'étant allé aux *Indes*, il eut besoin, tout comme un autre, d'un Interprète dans ce Pais-là. Ce Génie si pénétrant qui entendoit à demi mot le langage des Oiseaux, ne comprend rien dans le jargon des *Indiens*. S'il tenoit de ses Dieux, comme on voudroit nous le faire croire, ce talent d'entendre les Bêtes, il est sur-

surprenant qu'ils ne lui eussent pas accordé la même grace pour comprendre sans le secours d'autrui, ce que lui disoient les *Indiens*. Il nous importe plus de pouvoir comércher avec les autres Hommes, nos semblables, qu'avec les Bêtes. C'est donc là une fraude pieuse d'*Apollonius*, mais qu'il faut lui pardonner en faveur de sa bonne intention : On doit regarder cette petite fiction comé les *Fables d'Esope*, qui finissent toujours par quelque bonne Moralité. Je suis &c.

Genève ce 20. Avril 1739.



R E F L E X I O N S

*Sur l'utilité des Sciences & de la Religion,
par rapport à la Société.*

L'Etude des *Sciences & des beaux Arts*, orne l'Esprit, adoucit cette espèce de férocité qui est presque naturelle à l'Homme : Elle le rend docile aux Loix, elle l'éclaire sur ses devoirs, elle l'occupe d'une manière utile & agréable. Par là l'Homme devient bon Citoyen & bon Père de Famille ; la Société profite de ses Travaux, de ses Lumières & de son Industrie ; les Arts naissent & se perfectionnent ; l'Emulation est exci-

excitée & soutenue ; le Peuple vit dans l'abondance , & cette abondance élève l'Esprit , & lui donne de nouvelles forces. Le Citoyen, content de son état , ne cherche pas à le changer. C'est la pauvreté & la misère qui produisent ordinairement le mécontentement & la révolte. Un Peuple qui est dans une situation commode doit craindre toute espèce de mutation. * Le Gouvernement ne sauroit être ébranlé que les Particuliers n'en souffrent. Leur bonheur est toujours dépendant de celui de l'Etat. Est il en danger ? Les Arts & les Sciences languissent ; le Peuple perd insensiblement cette réputation qui le faisoit respecter , & il retombe dans la barbarie. L'exemple des *Grecs* & des *Romains* doit faire trembler toutes les Nations.

Que l'on examine qui sont ceux qui ont été les Instrumens des Guerres Civiles , qui sont ceux qui ont favorisé les Projets des *Manlius* , des *Catilina* , & des autres Perturbateurs du repos public ; on trouvera que ce sont presque tous des Gens oisifs , & très peu éclairés. Les Sciences ont une très grande influence sur ceux qui gouvernent , & sur ceux qui sont gouvernés : Elles les instruisent de leurs devoirs réciproques ; elles dissipent l'erreur , & modèrent les passions. L'ignorance est la Mère du Crime. Un Hom-
me

* Rien ne presse tant un Etat que l'innovation , dit Montagne , le changement donne seul forme à l'injustice & à la tyrannie.

me éclairé chérit la Vertu, parce qu'il la connoit, & la Vertu maintient l'ordre qui est le plus ferme apui des États.

Il n'y a point de País qui soient sujets à des révolutions plus fréquentes & plus funestes, que ceux où le Peuple est enseveli dans les Ténèbres de l'ignorance. En *Turquie*, par exemple, où l'on ne connoit guères de Livres que celui de l'*Alcoran*, les séditions n'y sont pas rares, & sont presque toujours suivies de la chute & de la mort tragique du Souverain. Que l'on ouvre l'Histoire, on y trouvera que les plus cruels Tirans étoient plongés dans une crasse ignorance, & qu'ils n'avoient pour guides que leur caprice & leur férocité. Comment auroient-ils respecté les Loix, ne connoissant ni les Règles de l'humanité, ni celles de la Justice ?

Un Peuple ignorant, dit un Homme d'Esprit, est le jouet de tous ceux qui veulent l'ébranler. Il est ordinairement défiant & crédule; toujours prêt à se livrer aveuglement aux Inspirations de ceux qui ont de l'audace & une Eloquence Militaire; Geus qui se servent souvent d'une partie du Peuple, pour subjuguier l'autre partie. L'ignorance conduit au fmatisme, & le fanatisme politique à toutes sortes d'atentats. A des Magistrats dont le pouvoir a des fondemens solides, il faut des Hommes éclairés, parce qu'il les faut ou assez sages pour reconnoître l'Autorité légitime, ou assez politiques pour se refuser à des factions presque toujours

jours fatales à ceux mêmes qui en font les Auteurs.

Si les Sciences influent extrêmement sur le bonheur de la Société, la Religion n'a pas une moindre influence, & n'est pas moins nécessaire. Les Maximes de Vertu & d'équité qu'elle nous présente, peuvent être considérées comme de simples conseils, tant que nous ignorons qu'il y a un Souverain Législateur qui nous impose l'obligation de la pratiquer. S'il n'y avoit point de DIEU, dit un habile Jurisconsulte, * l'impression que font ces Maximes, quand on les considère attentivement, s'effaceroit bien-tôt; il faudroit que le Souverain fut armé du Glaive, pour punir les Coupables, & venger l'innocence. Quel frein seroit capable de retenir un Homme qui pourroit commettre le Crime dans l'obscurité, & se dérober ainsi à la poursuite des Loix, ou qui ne redouteroit ni le supplice ni la mort? Mais dès que l'on est persuadé de l'existence d'un Etre suprême, qui aime l'ordre, qui le prescrit, qui veille à nos actions, & qui en pénètre les divers motifs; dès que l'on est convaincu de la réalité des peines qu'il peut infliger aux Infraçteurs de ses Loix, & de la réalité des récompenses qu'il a promises à ceux qui observent les Regles de la droiture & de l'équi-

Y té,

* On doit une partie de ces dernières Réflexions à Mr. BURLAMAQUI, célèbre Professeur en Droit, dans l'Académie de GENEVE. Il seroit bien à souhaiter que cet excellent Jurisconsulte donnât ces Ouvrages au Public. C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

té; alors ces Règles prennent une nouvelle force; les Motifs les plus puissans se réunissent pour nous engager à les pratiquer avec exactitude: Nous sentons que nôtre félicité dépend de leur observation, & que l'état de Société, dâs le quel Dieu nous a placé, ne sauroit subsister, si ces Règles ne sont respectées. Aussi tous les Peuples du Monde sont ils convenus de cette vérité, c'est que les Loix humaines tirent leur plus grande efficacité de la conformité qu'elles ont avec les Loix immuables & divines. C'est dans l'idée que nous avons des perfections de l'Être suprême qu'il faut chercher la source & l'origine du Droit naturel & primitif.

Si la Religion est très-utile à la Société en général, elle ne sert pas moins à tous les Particuliers qui la composent. *Nous sommes environnés d'Hommes plus forts que nous*, dit l'ingénieux Auteur des Lettres Persanes. *Ils peuvent nous nuire de mille manières différentes; les trois quarts du tems ils peuvent le faire impunément. Quel repos pour nous de savoir qu'il y a dans le cœur de tous les Hommes un principe intérieur qui combat en nôtre faveur, & qui nous met à couvert de leurs entreprises.* Sans cela nous devrions être dans une frayeur continuelle; nous passerions devant les Hommes comme devant les Lions; nous ne serions jamais assurés un moment de nôtre Bien, de nôtre Vie, de nôtre Honneur.



R E F L E X I O N S

Sur la Comedie.

LA Comédie à ses Partisans & ses Ennemis.
 Les uns la regardent comme un amusement innocent & même utile ; les autres la considèrent comme un Spectacle dangereux & & criminel. N'y a-t'il point de milieu entre des Opinions si opposées ? C'est ce que nous allons examiner. Nous verrons d'abord ce qu'elle peut avoir d'utile , nous verrons ensuite ce qu'elle a de condamnable. Il est certain que la Comédie est propre à recréer l'Esprit , à l'orne & à former le goût ; sur-tout la Comédie moderne qui est plus chaste & plus retenue que l'ancienne. On ne s'y permet rien aujourd'hui qui blesse directement les bienséances. Ces plaisanteries sales & obscènes , ces nudités & ces postures qui alarmoient la pudeur n'y sont plus permises. Les Muses qui président au Spectacle sont Vierges ; elles ne doivent rien souffrir qui choque la modestie. On ne sauroit être toujours occupé d'affaires sérieuses , ou d'Etudes importantes ; on a besoin de se délasser , & de se ménager un-agréable repos. N'est il pas permis , alors , de contempler sur le Théâtre le jeu

des Passions, pour apprendre à les éviter? N'est-il pas permis de porter ses regards sur les différens caractères des Hommes, dont on nous dépeint tour à tour la beauté, la laideur ou le ridicule. L'Amour propre nous aveugle sur nos propres défauts. Un habile Comédien nous présente en quelque manière un Miroir. En contrefaisant nos sottises & nos vices, il nous apprend à les connoître & à en rougir.

Un Avare, souvent voit le Tableau fidèle
 D'un Avare tracé sur son propre modèle.
 Et mille fois un Fat finement exprimé
 Reconnaît le portrait sur lui-même formé.

BOILEAU

Il y a plus, en faveur de la *Comédie*; c'est qu'elle n'est défendue positivement en aucun endroit de l'Écriture Sainte. Les Pères eux-mêmes, ces Casuistes sévères, ces rigides Censeurs des Divertissemens illicites, n'ont condamné dans la *Comédie*, que l'excès & que l'abus. ST. THOMAS, en particulier, dit, sur ce sujet, que la *Comédie* est une récréation honnête, pourvu qu'il ne s'y passe rien d'indécent, & que l'on n'y joue point les choses sacrées.

La *Comédie* est un Poème ingénieux, qui a pour objet de corriger les Vices, & de les rendre ridicules. Dans sa première institution, elle étoit destinée à la correction des Mœurs. La *Grèce* excitoit l'émulation des Poètes en acor-
 dant

dant de glorieuses récompenses à ceux qui excelloient dans cet Art. Dans le tems que la Vertu Romaine étoit dans sa plus grande vigueur, dans Rome disciplinée, sous la sagesse des Consuls, la Comédie a reçu de très-grands applaudissemens.

Si de la *Comédie*, nous passons à la *Tragédie*, combien n'y trouve t'on pas de sentimens nobles & généreux, de sages Maximes exprimées avec beaucoup de grandeur & d'énergie. Sans remonter à l'*ancienne Tragédie*, on peut trouver dans la *Tragédie moderne* les plus beaux préceptes & les plus belles sentences. En voici quelques exemples.

CORNÉILLE dit.

Le Crime fait la honte & non pas l'échafaut.

RACINE s'exprime ainsi, en parlant du premier pas que l'on fait dans le Crime:

Quiconque a pû franchir les bornes légitimes,
Peut violer enfin, les Droits les plus sacrés;
Ainsi que la Vertu, le Crime a ses degrés.

Mr. DE LA MOTTE fait parler TATIUS Roi des SABINS de cette manière.

Laisse là les sermens :

S'ils faisoient dans les Cœurs naitre les sentimens,
Je t'en demanderois : Mais qu'elle est leur puissance ?
Le Crime les trahit ; la Vertu s'en offense.

Mais les Poètes Tragiques ont excellé sur-tout lors qu'ils ont tracé les funestes efets de la Tyrannie. Mr. DE VOLTAIRE, après avoir fait une peinture énergique des douceurs & des avantages de la Liberté, met dans la bouche de BRUTUS, ces beaux Vers :

Si dans le sein de Rome il se trouvoit un Traître,
 Qui regrettat les Rois, & qui voulut un Maître ;
 Que le perfide meure au milieu des tourmens :
 Que sa cendre coupable, abandonnée aux Vents,
 Ne laisse icy qu'un nom, plus odieux encore,
 Que le nom des Tirans, que Rome entière abhorre.

Un autre Poète moderne, dans une Tragédie qui a pour titre *Appius Claudius*, prête à un Romain ce langage ci.

Loin ceux qui n'écoutans que de fausses Maximes,
 Du pouvoir absolu creusent les noirs abîmes ;
 Qui sacrifiant tout, à leur propre grandeur,
 Ne font de leur País qu'un séjour plein d'horreur :
 Tel fut Claudius. Hélas ! pour nôtre gloire,
 Que ne puis-je oublier cette tragique Histoire !
 De ses Concitoyens ce cruel Oppresseur,
 De nos Calamités fut le fatal Auteur.
 Le Romain qu'oprimoit ce Decemvir perfide,
 Ne prit que sa fureur pour conseil & pour guide ;
 Mais lui, sûr de calmer ces flots tumultueux,
 Rioit des vains efforts d'un Peuple malheureux ;
 Sans craindre les horreurs d'une Guerre civile,
 De larmes & de sang, il remplissoit la Ville.
 De l'austère Vertu n'écoutant plus la voix ;

Il fonde son pouvoir sur le débris des Loix ;
 Et tout couvert du sang qu'il venoit de répandre ,
 Il foule le Romain qui n'ose se défendre ;
 Tiran du Peuple entier , loin d'en être l'apui.
 Le bras des Dieux vengeurs s'apésantit sur lui &c.

Il faut remarquer que les bons Poètes ne perdent jamais de vûe le but de la Tragédie , qui est d'intéresser les Spectateurs en faveur de la Vertu , & d'inspirer de l'horreur pour le Crime en le couvrant de honte & de remords , & en le rendant odieux par le suplice qui l'attend.

Voilà à peu près ce que les Partisans de la Comédie peuvent dire en sa faveur. Mais cette Apologie ne la justifie pas entierement. Comment excuser ces peintures séduisantes & dangereuses que les Poètes font de l'Amour , ces gestes lascifs , & ces Jeux de mots qui ofendent la pudeur ? Les voiles même , que l'on jette sur une Galanterie criminelle , ne servent qu'à exciter la curiosité du Spectateur ; & à redoubler son attention. L'on se plaît à pénétrer des Mystères qui flatent les Passions & la pente naturelle que nous avons pour les plaisirs. On ne peut guères cōsiderer la peinture de l'Amour sans être échaufé de son flambeau , & sans aimer l'Amour même. Une jeune Fille y apprend l'art de conduire finement une Intrigue & l'art de plaire ; elle y apprend qu'elle est faite pour aimer & pour être aimée. La Morale que l'on y enseigne passe de son oreille dans son cœur.

Des sentimens de tendresse bien exprimés l'émeuvent & la disposent à ressentir les mêmes émotions en faveur de ceux qui ont dessein de les faire naître. Elle devient en quelque manière l'Heroine de la Pièce. Pour être aussi tendre que *Chimène* * il ne lui manque qu'un Amant aussi galant & aussi amoureux que *Rodrigue*. Elle tombe enfin dans un Précipice couvert de fleurs. On ne peut guères fréquenter une telle Ecole, sans devenir en peu de tems fort habile. Aussi est-il surprenant qu'il y ait des Mères assés peu judicieuses pour ne se faire aucun scrupule d'y mener elles mêmes leurs Filles. C'est conduire à l'Autel de jeunes Victimes pour y être sacrifiées. Les traces que laissent ces leçons de tendresse ne s'effacent pas aisément.

Une jeune beauté, sous les yeux de sa Mère,
 Apprend presque en naissant l'art dangereux de plaire;
 Et d'exciter chés nous de funestes penchans
 Son Enfance prévient le tems d'être coupable,
 Le Vice trop aimable
 Instruit les premiers ans.

Ce danger est d'autant plus à craindre que la Comédie est extrêmement attirante. Plus on la fréquente, plus on s'y plaît. On y perd non seulement son Argent, mais encore son tems qui est la chose la plus précieuse. Un
 autre

* Voyez le *Cid* de P. Corneille.

autre inconvenient de la Comédie, c'est que le goût qu'elle nous inspire nous fait perdre peu à peu celui des plaisirs innocens & tranquilles. Nôtre cœur se plaît à être remué. Il regarde comme fade & insipide ce qui n'a pas l'art de l'intéresser. Un Poète dit :

L'indifférence est pour les Cœurs
Ce que l'Hiver est pour la Terre.

Ainsi une Conversation innocente, une Lecture utile, ont peu d'attraits pour des Personnes acoutumées au Théâtre. Il leur faut un Spectacle qui les tire, en quelque maniere, hors d'elles mêmes. Il leur faut de magnifiques Décorations, de grands mouvemens & du merveilleux. Lors même que l'on est sorti de la Comédie, & que la bienséance ou les besoins de la Vie nous ramènent à nos Occupations ordinaires, l'Âme qui a été fortement agitée a beaucoup de peine à se calmer.

Il reste dans l'Esprit un goût pour les plaisirs
Presque aussi dangereux que leur plus doux usage.

A quoi servent ces Danses, ces Chants, & la pompe d'un Spectacle enchanteur ? A quoi servent l'harmonie des Vers, ces tons vifs & pathétiques, ce silence même, quelquefois plus éloquent que la parole ? A quoi servent ces expressions délicates qui fardent, pour ainsi dire, le Vice, & qui en couvrent les difformités ?

tés ? A quoi servent ces Images touchantes qui donnent de la Vie à nos sentimens, & qui en expriment si bien toutes les nuances, si tout cela est au profit des Passions ?

L'Amour n'est pas la seule passion qui nous remüe à la représentation d'une Tragédie ; nous devenons tour à tour les jouets de la Haine, de l'Ambition ou de la Vengeance : L'Auteur, lorsqu'il est habile, imprime dans nôtre Ame tous les mouvemens dont il est lui-même agité : Ce qui n'est chez lui qu'un jeu & une fiction, se tourne presque chez nous en réalité.

Je voudrois qu'on pût interdire du Théâtre toutes les Maximes contraires à l'Équité & à la Vertu. Mais en le privant de ce qu'il a de vicieux & de criminel, ne le priveroit-on pas aussi de ce qui y attire la foule, & de ce qui en fait le charme, selon bien des Gens ? Je suis cependant surpris qu'un honnête Homme puisse entendre sans horreur certaines Maximes que l'on n'a pas honte d'y débiter. Telles sont, par exemple : *L'Amour est le plus grand des plaisirs : C'est une Passion noble, digne d'ocuper une Ame grande & généreuse. La timide Equité détruit l'art de régner. Tombe sur moi le Ciel, pourvu que je me venge.*

Telle est encore cette Maxime renfermée dans ces quatre Vers du *Cid* du grand *Corneille*, que l'on fit supprimer, parce qu'elle étoit non seulement opposée aux Ordres du Roi sur les
 Duels

**Duels, mais aussi directement contraire à la
Morale de l'Évangile.**

Les Satisfactions n'apaisent point une Ame ;
Qui les reçoit n'est rien ; qui les fait est infame :
Et de tous ces accords , l'effet le plus commun ,
Est de perdre deux Hommes au lieu d'un.

Voilà la Morale que l'on prêche à la Comédie & les Préceptes que l'on y donne. Je ne parle pas de ce mélange impur de la Fable avec la Religion ; de l'audace avec laquelle quelques Poètes ont défiguré, non seulement les Histoires profanes, mais les Histoires même de L'ANCIEN & du NOUVEAU TESTAMENT, pour les ajuster aux règles du Théâtre. Mais je ne saurois me taire sur l'impiété qu'il y a, d'exposer en spectacle ce que la Religion a de plus sacré, & ce qui est l'objet de notre vénération & de notre Foi. Des Comédiens sont-ils assez instruits, ou assez persuadés ; ont-ils une conduite assez régulière pour parler de la Religion avec la gravité qu'elle exige ? Les Dogmes de notre Religion sont trop sublimes, sa Morale est trop sainte pour être le sujet d'un frivole amusement : Je n'aime pas que l'on m'offre la Vérité sous les traits du Mensonge. Je suis indigné quand j'entens des Bouches profanes, accoutumées à chanter les Jeux & les Amours, s'ériger tout à coup en Prédicateurs, & me parler d'un ton de Prophète, du Paradis & de l'Enfer.

PLATON,

PLATON, tout Païen qu'il étoit, avoit si bien senti combien la Comédie étoit propre à faire de dangereuses impressions sur les Esprits, qu'il ne vouloit point que l'on jouât dans sa République, des Pièces de Théâtre, qu'elles n'eussent été examinées atentivement par les Gardes des Loix. Il seroit bien à souhaiter, en éfet, que le Peuple ne vit & n'entendit jamais rien qui ne servit à autoriser les Loix, à lui faire aimer l'ordre, & à lui inspirer le goût de la Vertu. *Platon* ne pouvoit, sans doute, se rapeller sans indignation & sans horreur, que la représentation d'une Comédie, eût coûté la Vie à *SOCRATE* son Maître, & que l'Homme le plus sage de la Grèce eût été la Victime de la haine & de la vengeance d'un vil Comédien (*).

Il est vrai qu'aujourd'hui les Acteurs se donnent moins de licence qu'autre fois. Ils n'osent plus exposer au ridicule & à la risée, des Personnes respectables. Mais il s'en faut de beaucoup que la Comédie soit entièrement purgée de tous ses défauts. Bien loin de perfectionner le goût, elle le gâte, en grossissant extrêmement les objets, & en ne les peignant presque jamais naturellement. La Tragédie sur tout défigure presque entièrement ses Portraits. Elle transforme en *Celadons* & en *Artamens* les plus grands Héros de l'Antiquité. *Molière*

* *SOCRATE* fut joué en plein Théâtre, comme un Homme impie, qui méprisoit les Dieux, dans une Comédie d'*ARISTOPHANE*, qui a pour titre *LES NUE'ES*.

lière même, qui a été nommé le Peintre de la Nature, n'a t'il pas donné souvent dans la chimère & dans l'hiperbole? Où trouve-t'on des *Misanthropes* & des *Avares* tels que ceux dont il a tracé le Portrait? La Comédie doit être le Tableau de la Vie humaine: Elle doit relever finement le Vice & le ridicule des Hommes, dans la vûe de les rendre sages. Tant qu'elle se renfermera dans la peinture des Mœurs, & qu'elle les réduira en Actions, pour les rendre plus sensibles & plus manifestes, on ne sauroit condamner un amusement qui peut se tourner en instruction; mais il est fort à craindre que la Comédie, bien loin de moderer nos passions ou de les éteindre, ne les alume d'avantage. C'est ce qu'un Professeur, que nous avons perdu depuis peu (*), & qui avoit beaucoup de savoir, de goût & de délicatesse, a fait entendre dans une Allégorie très-ingénieuse, dont dont je vais donner une idée. Je ne saurois mieux finir ces Réflexions que par une légère Copie du Tableau d'un si grand Maître.

L'Auteur

* Mr. CROMFLIN, Professeur en Histoire & en Belles Lettres à Genève, mort le 12. Janvier de cette année. On peut voir son Éloge dans le Journal Helvétique du même Mois P. 38. Ce célèbre Professeur étoit très-estimé de plusieurs Savans Étrangers, avec qui il étoit en relation. L'illustre Mr. ROLLIN, entr'autres, étoit de ce nombre, & il entretenoit un Commerce de Lettres particulier avec le Défunt. L'Académie de Genève a infiniment perdu par sa mort; mais la Chaire qu'il occupoit avec distinction, va être remplie très-dignement par M. le Pasteur VERNET, déjà connu dans le Monde Savant par d'excellens Ouvrages.

L'Auteur suppose qu'un jeune Homme s'étant endormi, les *Vertus* & les *Passions* lui apparurent, sous des figures très différentes. Les unes avoient un maintien modeste, mais agréable: Quoiqu'elles fussent simples & sans ornemens, on ne pouvoit les voir sans les aimer; les Graces embéllissoient toutes leurs Actions & tous leurs Discours; l'amour qu'elles inspiroient, étoit accompagné d'une satisfaction douce & délicate; plus cet amour faisoit de progrès, plus on étoit content de soi-même. Les autres avoient un abord enchanteur: Elles frapotent par l'éclat de leur parure; mais lors qu'on les considéroit de près, on apercevoit le fard qui couvroit la difformité de leurs traits: Elles avoient à leur suite un grand nombre d'Adorateurs, ou plutôt d'Esclaves, qui faisoient des efforts inutiles, pour rompre leurs Chaines: On remarquoit, sur le visage de ces vils Esclaves, un air sombre & farouche; les uns soupiroient tristement entre les bras de la *Volupté*; les autres s'agitoient & pouffoient des cris affreux, d'autant plus malheureux qu'ils connoissoient toute l'étendue de leur infortune. Les *Vertus* & les *Passions*, s'étant regardées quelque tems, commencèrent à se disputer le cœur du jeune Homme, qui devint ainsi l'objet de leurs combats & le prix du Vainqueur. Tandis qu'il contemploit ce Spectacle avec étonnement & avec fraieur, & qu'il faisoit secrètement des vœux en faveur des *Vertus*, il vit venir deux

Nim.

Nymphes, dont l'une (*) avoit l'air grand & majestueux ; la terreur & le désespoir étoient peints sur son visage ; d'une main elle tenoit un Poignard, & de l'autre un Mouchoir, dont elle essuioit les larmes qu'elle faisoit couler. L'autre *Nimphe* (**) paroissoit vive & enjotée ; les Jeux & les Ris l'accompagnoient ; sa démarche étoit légère ; elle changeoit à tout moment de ton, de geste & de posture : Elle regarda le jeune Homme avec un souris malin, & sembloit l'inviter de venir à elle. Quoique ces deux *Nymphes* fussent d'un caractère bien différent, elles parurent cependant vouloir réunir toutes leurs forces contre les Monstres qui ataquoient les *Vertus*. Le jeune Homme espéroit déjà que cet heureux secours alloit faire triompher ces aimables Divinitez : Mais quelle fut sa surprise, lors qu'il vit que tous les Traits que portoient les *Nymphes*, loin d'afoblir les Passions, leur donnoient une nouvelle vigueur ! Il commençoit déjà à redouter les artifices des *Muses* du *Théâtre*, car on ne pouvoit les méconnoître, lors qu'il aperçût à ses côtés un *Génie*, qui lui faisoit signe de se rassûrer & de ne rien craindre. Les *Passions* pâlirent & prirent la fuite, dès qu'il se fut montré. Comme le jeune Homme s'aprochoit du *Génie*, pour le remercier, & pour éclaircir ses doutes sur la conduite des deux *Nymphes*, dont il commençoit à se
désier,

(*) Melpomène, Muse de la Tragédie.

(**) Thalie Muse de la Comédie.

338 JOURNAL HELVETIQUE
défier, un coup de Tonnerre se fit entendre & réveilla le Songeur.

Il est dommage que cette ingénieuse Allégorie n'ait pas été poussée plus loin ; le Génie nous auroit sans doute appris bien des choses dont le Lecteur auroit profité. A son défaut le Savant & célèbre Professeur (*) qui en rendit, avec beaucoup de grace & de précision les principaux traits, dans une courte Récapitulation, y joignit plusieurs Réflexions très-judicieuses. Personne n'étoit plus propre que lui à faire parler dignement le Génie, ou à réparer ce que son absence nous faisoit perdre. Je rappellerai ici quelques idées de ce judicieux Orateur, qui m'ont paru très-importantes.

„ La Comédie moderne, dit-il, est à la vérité
„ plus châtiée que l'ancienne. Les Mœurs y
„ sont moins blesées & les bienséances mieux
„ observées; mais ce ne sont là que les dehors
„ de la Vertu. La Comédie est peut être propre
„ à corriger de légers défauts; à faire sentir
„ finement un certain ridicule, qui tombe
„ sur des manières grossières ou affectées & sur
„ un tour d'Esprit vicieux: Peut être y a-t'il
„ moins d'*Agnès*, moins de *Précieuses ridicules*;
„ ou de modérer les Passions des Hommes: Elle
„ seule peut les engager à pratiquer la Vertu
„ par des motifs d'un Etre qui fait profession
„ de

(*) Cette Allégorie fut prononcée le Jour des Promotions de 1738. Le plus ancien Pasteur est alors chargé de faire en François une courte récapitulation des divers Discours Latins qui ont été prononcés ce jour-là. Le Pasteur & Professeur dont il s'agit ici est le célèbre M. MAURICE.

, de la connoître & de l'aimer.

Il est aisé de conclure de tous ces raisonnemens , que si la Comédie n'est pas absolument défendue , on ne doit cependant se la permettre qu'avec beaucoup de retenue & de circonspection. Il en est de cela à peu près comme du Jeu.

Il est bon de jouer un peu ;
Mais il faut seulement que le Jeu nous amuse.

Une Personne qui fréquente assidûment la Comédie , & qui y prend trop de goût, marche sur le bord des précipices ; il faut une attention continuelle pour ne pas y tomber. Aussi Mad la Marquise de SABLE², qui connoissoit bien tout le danger de ce Spectacle , pensoit comme nous à cet égard Voici ce qu'elle dit d'as une de ses Maximes.

Tous les grands Divertissemens sont dangereux pour la Vie Chrétienne ; mais entre tous ceux que le Monde a inventé , il n'y en a point qui soit plus à craindre que la Comédie. C'est une peinture si naturelle & si délicate des Passions , qu'elle les anime & les fait naître dans nôtre Cœur. Il devient , en quelque maniere , le Théâtre où chacune joue un Rôle secret. On sort de la Comédie si rempli des douceurs de l'Amour , & si persuadé de son innocence qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions & à goûter tous les charmes d'une tendresse mutuelle.

GENEVE le 21. Avril 1739.

Z

LES



LES CONTRADICTIONS DE L'HOMME

O D E

HOMME a tes propres yeux difficile problème,
Non je ne puis te définir.

Quelles extrémités pour t'expliquer toi-même
Es-tu forcé de réunir ?

Mon devoir me condamne au soin de me connoître,
Je fonde le fond de mon Etre

Efraié du Cahos qu'il me laisse entrevoir.

Je ne découvre en moi par mes efforts pénibles
Qu'un monstrueux amas d'Etres incompatibles

Que je vois sans le concevoir.

Si j'observe attentif cette vivante Argile,
De mon Ame étroite Prison,

Quel contraste étonnant sa structure fragile
Présente-t'elle à ma Raison ?

Du choc des Elemens unis pour se combattre,
Mon Corps déplorable Théâtre,

Soltient prêt à crouler leur Divorce constant ;

Quand je vois de quels maux cette Guerre est suivie,

Je ne suis plus surpris des bornes de ma Vie,

Je le suis de vivre un instant.

Et le Froid, & le Chaud, & le Sec, & l'Humide,
Pour me détruire conjurez

Se livrent dans mon sein une Guerre homicide,

Dont je sens mes flancs déchirez.

Une fatale ardeur dans mes Veines s'allume ;

Et tandis qu'elle me consume

L'Onde lute avec elle, & va me submerger.

Ciel, j'étois donc le centre où ces fiers adversaires

De la Mort qui m'obédoit éfraians Emblèmes

Devoient s'anir pour te venger !

Mais ce soufle immortel qui me meut, qui m'anime,

Qui ne peut être divisé

Moins que mon foible Corps par un divorce intime

Doit être à lui même opposé.

Que dis je ? Au même sort mon Ame condamnée

De la Discorde semble née.

Tout est Guerre & Tumulte en ses propres mouvemens,

Ciel ! si tu ne fixois mes doctes téméraires,

Je croirois réuni avant d'Ames contraires

Que j'éprouve de sentimens.

D'attributs oposés surprenant assemblage

Mon Esprit veut s'aprofondir.

Il s'observe, il te suit : De son douteux partage

Doit-il se plaindre, ou s'applaudir ?

Grand, il s'ouvre une Route inconnuë au Tonnerre,

Parcourt les Cieux, pèse la Terre,

Sonde de l'Univers le Mystère profond.

Petit lorsqu'il a crû dévoiler la Nature

D'un Ver, d'une Fourmi la subtile structure

Le déconcerte le confond.

Vif, perçant, il prévoit les effets dans la cause,

Lit le succès dans le Projet ;

Stupide, à mille erreurs l'aveuglement l'expose,

Sur le plus vulgaire sujet

Sublime, lumineux, temeraire peut être,

Jusqu'au sein du Souverain Etre

Il élève un regard curieux, mais borné.
 Tu t'irrites, Grand Dieu, de cette audace extrême
 Est-ce pour l'en punir qu'à s'ignorer lui même
 Ta justice l'a condamné ?

Qu'est ce que la Raison ? L'organe variable
 Des Vérités & des Erreurs.
 Ici des Passions, Adversaire implacable,
 Là complice de leurs fureurs.
 Ici pour la Vertu, là contre son Empire,
 Toujours prête à se contredire
 D'un ton fier, ou pervers, on l'entend décider.
 Tous les Mortels, des Cieux l'ont reçue en partage ;
 A peine deux d'entre eux, par ce noble avantage,
 Ont-ils jamais pu s'accorder. ?

Mais quelle obscure Enigme ! O Vous dont le génie
 Des plus sombres nuits est Vainqueur,
 Prêtez moi les Clartez que le Ciel me dénie,
 Saurez vous m'expliquer mon Cœur ?
 Mon Cœur, ce composé de Penchans, de Caprices,
 De demi Vertus & de Vices,
 L'un à l'autre oposez, l'un à l'autre enchaînez,
 Le Moteur & l'objet d'une Guerre éternelle,
 L'Esclave & le Tyran, des Monstres qu'il recèle,
 A s'entre-détruire obstinez.

L'Amour, l'Ambition, l'Avarice, la Haine
 Ont sur lui des droits presque égaux.
 Chacun d'eux le dispute, & sous son joug l'entraîne
 Sans l'arracher à ses Rivaux.
 Je le vois à la fois par un destin bizarre,
 Tendre, cruel, prodigue, avare,
 Fier & bas, téméraire & timide en un jour.

Au sein de la la Vertu, criminel par surprise,
 Quelque fois lâche Amant d'un objet qu'il méprise,
 Quelque fois jaloux fans Amour.

Un objet l'a frappé : quels transports ? quel délire !

Le trouble en son sein s'établit.

L'Obstacle l'aiguillonne & le Refus l'atiré,

L'objet en fuint s'embellit.

C'en est fait, il l'obtient. A peine il le possède,

Qu'aux transports le dégoût succède.

Quoi soudain tant d'atraits ont pû s'évanouir !

Fortune, son travers rend tes Dons inutiles.

Son sort est d'être en proie à des désirs stériles,

Ou de posséder sans jouir.

Le Vice & la Vertu jaloux de sa Conquête,

Le pressent ; il n'ose choisir.

Prêt a céder à l'un, l'autre aussitôt l'arrête

Par la crainte, ou par le plaisir.

At-il enfin opté ? son choix ne peut lui rendre

La Paix qu'il osoit en attendre.

Vertueux : quels combats ! Vicieux : quels remords ?

Le penchant, le devoir tour à tour se l'arrachent.

Ou s'ils ne brisent point les liens qui l'attachent

Le déchirent par leurs efforts.

Mais le Combat finit : D'un trouble salutaire

Enfin il a sçû s'affranchir.

Le Délire vainqueur a contraint à se taire

Ce Juge qu'on ne peut fléchir.

Triomphés, Passions : qu'enivré de délices . . .

Mais Dieu ! quels renaiissans suplices

Dans un Torrent de Fiel détrempent ses plaisirs !

Viens, vole à son secours, liberté favorable.

Que le calme succède au tourment qui l'acable :
Tous les maux naissent des désirs.

Tu viens : son joug se brise : ô bonheur, ô victoire !
Il n'a plus de Maître que lui.
Mais, Ciel ! à peine libre, auroit-il pû le croire ?
Il va succomber à l'ennui.

Dans le calme nouveau qui suit son Esclavage
De la Mort il trouve l'Image ;
Il regrette, insatiable, jusqu'aux maux qu'il sentir.
A reprendre vos droits, la langueur vous convie,
Désirs ; c'est par vous seul qu'il tenoit à la vie :
Sans vous le Néant l'engloutit.

Revenez, fiers Tyrans, lui rendre ses entraves :
Vos tourmens même lui sont chers.
Revenez enchaîner le plus vil des Esclaves
Qui ne peut se passer de fers.
Qu'il sente tout le poids de ce joug qu'il adore.
Que vois-je ? il en murmure encore !
Avec vous, ni sans vous, ne peut-il être heureux ?
Présens il vous déteste, absens il vous désire :
Dans vos fers il gémit, sans vos fers il expire.
Ciel, fixe ses bizarres vœux !

O Mortel ! c'est ainsi qu'une guerre intestine,
Fait tout ton Etre & tout ton Sort.
Que dis-je ? les Combats ou le Ciel te destine
N'ont-ils de bornes que ta Mort ?
Tu portes dans ton sein un trop cher Adversaire,
Toujours à lui même contraire :
Ne cherche qu'en lui seul l'Auteur de tous tes maux ;
Mais il est de ton sort un Arbitre suprême,
Qui peut te mettre enfin d'accord avec toi-même
En lui seul cherche ton repos.

*Par Mr. DE LA VISCLEDE, Secrétaire perpétuel
de l'Académie de Marseille.*



H I S T O I R E

*De l'Eglise de Besançon jusques dans le VI. Siècle, & des Abaïes Nobles du Comté de Bourgogne jusques à présent, finissant le premier Tome de l'Histoire des Séquanois de Mr. DUNOD. **

SI l'Histoire des Corps particuliers, des Eglises & des Abaïes avoit été confonduë dans l'Histoire générale du Comté de *Bourgogne*, la lecture en auroit été presque inutile. La mémoire des grands Evénemens étouffe ordinairement celle des petits. On est redevable à Mr. *Dunod* d'avoir évité cette confusion. Quoi qu'il semble que de pareilles Histoires particulières ne soient pas aussi intéressantes que les générales, cependant celles-ci étant tirées des Manuscrits cachés dans les sombres Archives, elles ne laissent pas d'éclaircir plusieurs point de l'Histoire Ecclésiastique, & de participer à la grace de la nouveauté.

Dans un Avertissement, l'Auteur parle de la qualité de ces Monumens & de la foi qu'on peut y ajouter par rapport aux premiers Evêques

Z 4

de

* Voiez Journal Helvétique Février 1739. p. 154. & Mars p. 244.

de l'Eglise Métropolitaine de Besançon. Il y a un *Missel* & un *Livre d'Epîtres* qui paroissent être du XI. Siècle. On trouve dans le *Missel* un Catalogue des Evêques de Besançon & un Martirologe. On y voit celui de CHARLEMAGNE. Cet Empereur étoit Bienfacteur de cette Eglise. Elle est nommée dans son Testament au nombre de ses Héritiers. Elle en a eu une Table d'Or, qu'on gardoit au Trésor, dans le dernier Siècle. Les Catalogues ne sont cependant pas d'accord entr'eux; mais Mr. *Dunod* les concilie en observant que celui qui contient le moindre nombre d'Evêques est une espèce de Diptique où l'on n'a compris que ceux qui ont tenu canoniquement le Siège Episcopal, & non les Intrus, où ceux qui ont été justement déposés. On trouve encore un Rituel, qui porte le titre d'Ordinaire pour les Chanoines. Ces Pièces justificatives se trouvent imprimées à la fin du Volume. On fait encore mention de quelques Légendaires de la Vie des Saints, & des premiers Archevêques, des difficultés que l'on forme pour en diminuer l'autorité &c. Mais il faut réfléchir, dit notre Auteur, qu'ils sont faits dans le XI. Siècle, tems de simplicité & d'ignorance sur la Discipline de l'Eglise & la Chronologie; & que les Eclésiastiques y ont pu ajouter quelques circonstances pour édifier & pour faire plus d'honneur aux Saints. Innocent artifice qui ne doit pas, selon lui, préjudicier à la

à la vérité des Faits dont on a conservé la mémoire.

Il y a encore un Livre des Evangiles , enrichi de Feuilles d'Or , de Nacres & de Pierres précieuses , avec une plaque d'Yvoire sur laquelle JESUS CHRIST est représenté debout , élevé sur une Estrade & couronnant un Empereur & une Impératrice. Sur la tête de l'Empereur on lit ces mots : *Romanos Basileis Romajon* ; & sur celle de l'Impératrice : *Eudokia Basils Romajon*. Mr. *Du Cange* a fait graver , au III. Tome de son Glossaire , une Figure semblable à celle-ci , qu'il a tiré de la Bibliothèque du Roi. Ce Savant croit qu'elle représente *Romain Diogène* , Empereur de *Constantinople* & *Eudokia* son Epouse. Cependant Mr. *Dunod* est d'opinion que le Manuscrit dont il s'agit , est un présent fait à l'Eglise de *Besançon* par *Romain le jeune* , Fils de *Constantin VI.* qui avoit épousé *Berthe* , Fille du Marquis de *Provence* , à laquelle les Grecs donnent le nom d'*Eudokia*. Cette Alliance fit connoître l'Eglise de *Besançon* à l'Empereur Grec. Nôtre Auteur fonde son sentiment sur ce que l'Empereur & l'Impératrice , qui sont représentés dans les deux Manuscrits , paroissent fort jeunes , & conviennent plutôt à *Romain le jeune* qu'à *Romain Diogène* ; puisque le premier fut fait Empereur en 959. & mourut à l'âge de 24. ans ; & que le second étoit fort âgé en 1068. Item auquel il fut élevé à l'Empire

re. Il conjecture que le Manuscrit tiré de la Bibliothèque du Roi vient de l'Eglise de *Besançon*. La représentation qui est sur ces *Manuscrits* est un diptique dont les Souverains ornoient les présens qu'ils faisoient, à leur avènement, aux Corps ou aux Personnes qu'ils honoroient de leurs bonnes graces.

En commençant l'Histoire de l'Eglise de *Besançon*, l'Auteur dit d'abord que cette Ville se flatte d'être l'une des premières dans les *Gaules* qui ait reçu la Religion Chrétienne: Ce fut au commencement du III. Siècle. Ainsi son première Evêque ne pouvoit être ST. LIN, Successeur de ST. PIERRE, comme quelques uns le prétendent, en confondant un Evêque de *Besançon* nommé *Lin*, avec ce second Pontife de *Rome*. Il vient ensuite au Catalogue des Evêques.

I. Les premiers Evêques de *Besançon* ont été *Ferreol* & *Ferrution* ou *Ferjeux*. On leur donne le Titre de Saints Martirs, Apôtres & Fondateurs de l'Eglise de *Besançon*. Ils étoient originaires des *Gaules* & furent envoyés par ST. IRENEE. Ils convertirent un grand nombre de Païens, & ils furent mis à mort sous *Claude*, Président de la *Province Séquanoise*. On leur fit souffrir de grands tourmens, & on leur planta entr'autres plusieurs Cloux dans la tête. Leurs Corps furent trouvés dans une Grotte à un Mille & demi de *Besançon*, sous l'Empire de *Valentinien* & de *Valens*.

lens. On bâtit une Eglise au lieu de leur Sépulture. Ce qui reste de leurs Reliques est presque tout dans les Eglises Cathédrale de *St. Jean l'Evangeliste*, & Abatiale de *St. Vincent*. On dit que lors qu'elles furent découvertes, elles firent plusieurs Miracles; mais on n'en a pas des Mémoires. *Grégoire de Tours* ateste qu'elles en faisoient de son tems, & que son Beaufrère recouvra la santé par leur Intercession. *Mr. Du-nod* prouve par d'excellentes raisons que ces deux Martirs étoient Evêques, & non simplement Prêtres, comme quelques uns l'ont crû. Dans les premiers Siècles de l'Eglise, les Apôtres & leurs Successeurs ordonnoient Prêtres & Evêques en même tems ceux qu'ils envoioient dans les Villes & dans les Provinces; & les Evêques étoient communément apellés *Sacerdotes*.

II. *Lin* fut Evêque après les deux précédens. C'est la Tradition de tous les tems. L'ancien Rituel porte qu'il dédia à *Ste. Marie Magdelaine* l'Eglise qui est sous ce Titre à *Besançon*; mais c'est une erreur, car l'on ne dédioit pas les Eglises à des Saints dans ce tems-là; ce ne fût qu'au IV. Siècle que cette coutume commença. Cet Evêque fit quelques établissemens d'Eglises, que l'on peut voir dans nôtre Auteur.

III. ANTIDE I. est probablement le troisième Evêque. Il souffrit le Martir, sous *Crocus* Roi des *Vandales* ou Allemaïns, environ l'an 260. en même tems que *St. Didier* & *St. Valier*.

Son

Son Corps inhumé à *Ruffé* fut transféré en 1042. dans l'Eglise de *St. Paul* à *Besançon*, & mis dans un Tombeau de pierre. En 1360. il en fut tiré pour être exposé dans une Chasse à la vénération du Peuple. Son Crâne est à *Dijon*, un de ses Os à *Flumet* dans le *Faucigni*, & le reste de son Corps à *St. Paul* de *Besançon*. Il est en grande vénération à *Lisbonne*, où l'on a, dit-on, transporté son Image, qui est miraculeuse.

IV. *Germain* est placé comme le quatrième Evêque, quoiqu'on n'en soit pas bien certain. Il est nommé *Martir*. Ses Reliques reposent dans l'Eglise de l'Abaye de *Beaume les Nonnes*. Un ancien Manuscrit ajoute que les Hérétiques de *Besançon* l'ayant surpris, ils lui coupèrent la tête: Ce *Martir* se releva, prit sa tête entre ses mains & la porta jusques à *Beaume*: En passant à *St. Ferjeux* devant l'Eglise des *Sts. Apôtres*, ils s'inclina profondément, & le *St. Esprit* parut sur son Chef, sous la figure d'une Colombe. Mais, suivant l'Auteur, ces dernières circonstances ne sont-elles point fabuleuses, & n'ont-elles point été inventées à la vûe de quelque Image du Saint, représenté aiant sa tête entre ses mains?

V. *Maximin*, qui suit, n'est pas nommé dans le *Martirologe*. On n'a comencé d'en faire mémoire que dans un Bréviaire imprimé sous l'Archevêque de la Maison de *Neufchâtel* en 1489. & 1501. Il bâtit l'Eglise de *St. Jean-Baptiste*. On dit qu'il avoit le don des Miracles, & qu'il mourut dans la solitude.

VI. *Paulin* est nommé dans les Catalogues après Maximin, qui tint le Siège Episcopal avant la persécution, & *Paulin*, lorsqu'elle fut finie; de sorte qu'il mourut en paix. Le premier vivoit sur la fin du III. Siècle, & le second au commencement du IV. Des Critiques disent que ce sont des Evêques empruntés, puis qu'il y en a à *Trèves* deux du même nom; mais cette conclusion n'est pas juste.

VII. *Eusebe* convertit tout le Peuple de *Besançon* Ce qui se passa sous son Pontificat convient au Règne de *Constance More*; car ni lui, ni *Constantin* son fils ne persécutèrent pas les Chrétiens.

VIII. *Hilaire* fut Successeur du précédent. STE. HELENE, étant venue à *Besançon*, donna à *Eusebe* de quoi bâtir une Eglise sous le titre de *St. Etienne*. Elle lui envoïa aussi de *Jérusalem* des Reliques de ce Saint. Elles consistoient en un morceau de ses Habillemens, une Pierre qui avoit servi à son Martire, & en quelque portion de son Sang. Cette Princesse embrassa le Christianisme après CONSTANTIN son Fils, qui se déclara Chrétien en 311. On dit que cet Empereur se préparant à la Guerre contre *Maxence*, vit dans le Ciel une Croix avec ces mots : *In hoc signo vinces.*

Panchaire ou *Pancras* tint ensuite le Siège. On trouve la souscription de ce Prélat dans les Actes du Concile de *Cologne*, tenu en 346. pour depo-

déposer l'Evêque de cette Ville là. Le Cardinal *Baronius* a crû que ce Concile étoit supposé ; mais de savans Critiques sont d'un sentiment contraire. L'Empereur *Constance*, Fils de *Constantin*, Partisan zélé de l'Arianisme, contraignit les Evêques Orthodoxes à quitter leur Siège, ou à recevoir les *Ariens* dans leur Communion. Ce doit être en 353. *Panchaire* se vit par-là obligé de se retirer dans une Solitude où il mourut.

X. *Just* fut le dixième Evêque. Il donna le premier le titre de *St. Jean l'Evangeliste* à l'Eglise qu'*Hilaire* avoit fait élever des libéralités de l'Impératrice *Hélène*. Ce Prélat étant persécuté sous *Julien l'Apostat*, se retira en 363. auprès d'*Eusebe*, Evêque de *Verceil*. *Julien* étant dans les *Gaules*, seignoit d'être Chrétien. Il passa alors deux fois à *Besançon*. En 360. il devint Maître de l'Empire par le décès de l'Empereur *Constance*. Il se rendit en Orient peu après, & il fit profession publique de la Religion Païenne.

XI. *Anian* rendit son Episcopat remarquable par la découverte des Corps des Sts. Apôtres *Ferreol* & *Ferjeux*, faite en 370 le 5. Septembre. Cet Evêque mourut à pareil jour en 374. Il est nommé le premier des Evêques Confesseurs.

XII. *Silvestre* premier du Nom, s'étoit marié pour obéir à ses Parens ; mais on dit que lui & son Epouse garderent la continence, & qu'il eut le don des Miracles. Cet Evêque sentant l'ap-
proche

proche de sa dernière heure, fit assembler son Clergé, monta sur son Siège Pontifical & y mourut. Sa mort arriva en 396. Son Corps & celui d'*Anian* son Prédécesseur furent longtems ignorés, & ils n'ont été découverts qu'en 1625. dans le Mur d'une Chapelle à *St. Etienne*. Mr. *Dunod* fait la rélation de cette découverte & d'une ancienne Inscription trouvée sur une Pierre, par laquelle on voit que *Silvestre* fut fait Evêque à 27. ans & qu'il posséda le Siège pendant 22. ans.

XIII. *Fronime* étoit charitable, mortifié & Homme d'Oraison. Il acheva l'Eglise de *St. Etienne* sur la Montagne, & selon certains Manuscrits, il y établit des Chanoines réguliers, aiant obtenu, pour cela, des Privilèges des Papes *Damase* & *Sirice*. Mais on fait voir qu'il ne vivoit pas du tems de *Damase*, qui mourut en 385. & *Sirice* en 398. que les Chanoines Réguliers des Cathédrales n'ont vécu sous une Règle que longtems après; & que l'on n'obtenoit point alors pour ces établissemens des Privilèges des Souverains Pontifes.

XIV. *Desiré* s'apliqua tout entier au Gouvernement de son Eglise. Il exerça de grandes Charités; il prêcha la Parole de Dieu avec succès; il fit des Miracles, & mourut à *Lons le Saunier*, dont il est le Patron. On y voit encore le *Sarcophage* d'où ses Reliques ont été tirées. Elles furent d'abord déposées dans une
Chasse

Chasse de bois ; & le 27. Juillet 1645. dans une Chasse d'Argent. On fait son Office & sa Fête le même jour.

XV. *Léonce* étoit un Prélat liberal & pieux. Il employa ses biens à orner & agrandir les Eglises. Il fit bâtir des Maisons pour les Chanoines près de l'Eglise de *St. Jean*. On peut conclure de là qu'il fut le premier qui rassembla son Clergé pour vivre avec lui auprès de sa Cathédrale.

XVI. *Céldoine* remplaça le précédent. Il y a lieu de croire que le Siège vauqua plutôt par la démission de *Léonce* que par sa mort. *Céldoine* avoit été marié & il exerçoit la Magistrature, lorsqu'il parvint à l'Episcopat. Il trouva des Oposans, qui soutenoient qu'ayant épousé une Veuve & jugé à mort, il ne pouvoit être promu au Sacerdoce : Ce qui opéroit, à l'égard du premier cas, une Bigamie interpretative. *Hilaire*, Evêque d'*Arles*, trop prévenu des prérogatives de son Siège, affectoit la supériorité sur les autres Evêques des *Gaules* : Il prit connoissance de cette Afaire, & assembla un Concile dans lequel *Céldoine* fut déposé. *Céldoine* qui étoit Métropolitain, porta des plaintes à *Rome* contre cette entreprise. *Leon le Grand* assembla un Concile à cette occasion. *Hilaire* ne voulut pas communiquer avec *Céldoine*, ni acquiescer à l'Apel au Pape. Il se contenta de protester, & parla avec tant de hauteur, que le Pape & le
Conci-

Concile en étant également choqués, on lui donna des Gardes; mais il trouva le moïen d'échaper & de revenir à *Arles*. *Céldoine* s'étant justifié, fut absous & renvoïé dans son Siége. *Hilaire* fit encore une entreprise contre un autre Evêque. Il se rendit dans la Ville de l'Evêque *Projectus*, qui étoit malade, & quoiqu'elle ne fut pas soumise à sa Jurisdiction, il ordonna un Evêque en sa place, sans entendre ni le Clergé, ni le Peuple. A la vérité cet attentat n'eut pas de suite, *Projectus* étant demeuré en possession de son Siége. Pour punir *Hilaire*, on le sépara de la Communion du St. Siége, & on crût lui faire grace de ne pas le déposer. Soit que les Reliques de *St. Etienne* dont on a parlé, ne fussent pas certaines, ou que l'Eglise n'en fut pas contente, *Céldoine* emploïa le crédit de *Galla Placidia* auprès de *Théodose* le jeune son Neveu, pour en obtenir d'autres. Cet Evêque raporta aussi à *Besançon* le Chef de *St. Agapit*, que *St. Leon* dont il avoit gagné l'estime, lui donna probablement. L'Auteur rapporte en cet endroit les circonstances du Martire de *St. Agapit*, qui confessa la Foi à 15. ans, & il parle du service qu'on lui rend. Il fait conoitre aussi l'empressement des Eglises à obtenir des parcelles des Reliques de *St. Etienne*, dont le Corps fut trouvé en 415. *Céldoine* voulut en rompre avec des Pincettes; mais il en sortit une si grande abondance de Sang qu'il y en eut de quoi remplir plusieurs

phioles. On fait la mémoire de ce Miracle par un Office particulier avec Octave le 13. Juillet. Quant à la preuve, on la tire des Manuscrits, des Bréviaires & des Phioles que l'on conserve remplies de ce Sang; savoir, trois à *Besançon*, une à *Bourges*, une autre part, une à *Cologne*, une en *Italie* & une à *Dijon*. Cependant si l'on en croit *Mr. Baillet*, il n'y a plus de Reliques qui soient certainement de ce *Martir*. Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup d'autres Reliques à *Besançon*. Les Légendes disent que l'Empereur *Theodose* leur envoya, avec les deux Os du Bras de *St. Etienne*, les Corps de *St. Epiphane* & de *St. Isidore*, *Martirs* en *Orient*. Cette Ville possède encore, comme on l'a déjà vû, le Chef de *St. Agapit*, les Reliques d'*Antide*, de *Germain*, des *Saints Désiré*, *Anian* & *Silvestre*. Mais quels n'ont pas été les malheurs qui ont troublé cette possession? *Attila* ruina presque entièrement la Ville de *Besançon* en 451. A la vérité on nous dit que les Reliques furent cachées en Terre & qu'elles échapèrent à la fureur de ce *Barbare*; mais il est probable qu'on perdit les *Monumens* qui en faisoient mention, & que la Tradition seule en conserve la certitude & la mémoire. On a trouvé, en rebâtissant l'Eglise Paroissiale de *S. Pierre*, une *Inscription* du *XIII. Siècle* qu'on estime avoir été faite d'une plus ancienne, qui indique la Sépulture de plusieurs *Saints*. Sous cette Pierre, il y avoit un lit de
Corps

Corps, dont plusieurs étoient sans tête, & sous ce lit encore un autre. Il y en avoit trente en tout. Au bas du Chœur, on voit une autre Inscription qui indique la même chose; mais l'on n'a fait jusques ici aucune recherche là-dessus. On a de plus trouvé un Monument de Pierre blanche, dans lequel étoient des Ossements & une Phiole de Verre cassée. On estime que ce sont les Os d'un Saint Martir, sans qu'on ait pû en indiquer le nom. Mr. *Dunod* croit de l'avoir découvert, & que c'est *Nicomede*, Martir, parce que ce Saint doit être à *Besçon*, suivant l'ancien Martirologe. Il étoit Prêtre de l'Eglise de *Rome* & Disciple de *Saint Pierre*. N'ayant pas voulu sacrifier aux Idoles, on le fit battre à coup de Plombes jusques à ce qu'il expira. Mr. *Dunod* ayant établi son opinion, retourne à *Céridoine*, & dit que l'on ne fait pas l'Année de sa Mort.

Un Catalogue nommé *Importunus* après *Céridoine*; mais comme il fut chassé honteusement, il y a apparence qu'il avoit été élu après la déposition injuste & tortionnaire de *Céridoine*, & qu'ayant été rejetté, on l'appella *Pseudo Episcopus*. Quelques Auteurs, entr'autres le Père *Quesnel* ont voulu justifier la Procédure d'*Hilaire*, comme s'il avoit eu une supériorité sur *Céridoine*; mais Mr. *Dunod* prouve, dans une curieuse & savante Dissertation, qu'ils se sont trompés. Mr. *Tillemont* & le P. *Thomassin* croient aussi que

la Sentence *d'Hilaire* étoit un attentat.

XVII. *Antide II.* fut le 17. Evêque. Il a été confondu mal à propos avec *Antide I.* qui souffrit le Martir sous *Crocus*. *Antide II.* vivoit dans le tems que la Religion Chrétienne étoit publiquement confessée. Ses Légendes le peignent pieux, charitable & vigilant. Elles marquent que Dieu lui avoit donné le pouvoir de commander aux Démons : De là est venué la Fable adoptée par les Légendaires, que ce St. Evêque se fit porter à Rome par le Diable, pour donner un avis au Pape.

XVIII. *Gélmefile* ou *Chelmegifile*, qui remplaça le précédent Evêque étoit un bon Prélat & fort zélé pour son Eglise. Probablement il établit les Chanoines de *St. Etienne* en Communauté ; mais il se laissa séduire par les *Arriens* ; & il a été raïé des Diptiques de l'Eglise de *Besançon*.

XIX. *Claude I.* qui suivit, signa au Concile *d'Epaone*, tenu en 517. de même qu'au Concile de *Lion*. Ce Prélat étoit d'une Famille illustre. Les Peuples du Nord s'étant rendus Maitres des *Gaules*, les grandes Familles originaires, eurent de Péloignement pour leurs mœurs, & souffrant avec peine leur Domination, elles entrèrent dans le Clergé. On vit dès lors plusieurs Evêques de haute Naissance & de Famille Romaine. *Claude* étoit mort en 549. Mr. *Dunod* prouve, contre le sentiment de quelques uns, que l'Eglise de
Besan-

Besançon a eu encore un Evêque du même nom, qui vivoit au VIII. Siècle, & qui fut Abé de *Condat*.

Mr. *Dunod* nous instruit ensuite de l'état ancien de l'Eglise de *Besançon*; des premières fonctions des Evêques & des Clercs; de l'administration des Biens de l'Eglise, destinés uniquement à la réparation des Eglises, à l'entretien du Clergé, & au soulagement des Pauvres. Il parle de la manière de vivre des Clercs, & des Chanoines; de leur relâchement, & des Règlemens faits à leur égard. Il dit des choses curieuses sur l'état des Solitaires reclus & Anachorettes, qui faisoient vœu de Clôture perpétuelle; sur le Statut qui obligeoit le Clergé de se rendre à l'Eglise Métropolitaine aux principales Fêtes, & sur la solemnité des Processions ordonnées pour ces jours-là. Il ajoute ensuite un Article des Evêchés Suffragans de *Besançon*. On ne fera pas fâché d'en voir quelques traits.

L'Evêque d'*Avenches*, soit par l'antiquité de son Siège, soit parce que cette Ville étoit la Capitale des *Helvétiens*, avoit le droit de consacrer son *Métropolitain*, & de porter le *Pallium*. On connoit peu les Evêques d'*Avenches* avant *Marius*. On fait seulement que *Chipere* tenoit ce Siège en 517. & que *Marius* y parvint en 585. On croit que ce fut sous son Pontificat que le Siège fut transféré à *Lausanne*. *Bourcard*, Fils de *Rodolph* II. Roi de *Bourgogne* & de *Berthe*

fut Evêque de *Lausanne*. *Henri I.* l'étoit en 985. On tient qu'il souffrit le Martire. *Hugues* possédoit cet Evêché en 1019. Il étoit Gendre du Roi *RODOLPH III.* & non son Fils, comme quelques uns ont crû.

Le second Sufragant de *Besançon* étoit l'Evêque de *Bâle*. Cette Ville, située sur le Rhin, étoit grande & florissante. *Justinien* qui en étoit Evêque en 346. assista cette Année - là au Concile de *Cologne*. L'Evêque de *Bâle* fait sa demeure à *Porentrui* dont il est Prince. Son Chapitre réside à *Harlesheim*, parce que la Ville de *Bâle* est Protestante. *Alberon* étoit placé dans ce Siège en 1019. *Théodoric* en 1044. *Berenger* en 1057. *Bourcard* en 1072.

L'Evêque de *Vindisch* (*) étoit un troisième Sufragant de *Besançon*. Sous le Pontificat de *Maximin*, dernier Evêque, le Siège de cet Evêché fut transféré en 593. à *Constance*, Province de *Maience*.

On croit que *Nion* (*) *Equestris*, Colonie & Cité sous l'Empire Romain, a été le Siège d'un Evêché; mais si cela est, il fut transféré à *Bellai* dans le VI. Siècle.

La Province de *Besançon* étoit, comme on l'a

(*) *Castrum vindonicense*, aujourd'hui *VINDISCH* est un Village du Canton de Berne, au Confluent de la Ruz & de l'Aare, à quelques lieues de Baden.

(*) Ville dans le Pais de Vaud, appartenant au Canton de Berne.

Pa vû, d'une grande étendue : Elle comprenoit, dans cinq Evêchés, le *Comté de Bourgogne*, le *Vicomté d'Auxonne*, le *Bugei*, & la *Suisse*. L'Archevêché de *Besançon* est encore aujourd'hui un des plus grands du Roïaume de *France* : Il renferme 765. Cures, 86. Vicariats & 11. Chapelles.

L'ABAIE DE ST. CLAUDE.

ST. ROMAIN, Fondateur de cette Abaie, étoit d'une bonne Famille d'*Ifernœ*. Il s'appliqua dès sa Jeunesse à l'étude des Vertus Chrétiennes, & acoutumé à la vie cénobitique, il entra à l'âge de 35. ans dans un Désert du *Mont-Jura*, entre de hautes Montagnes & d'affreux Rochers, au confluent de deux petites Rivières qui lui ont donné le nom de *Condat*. LUPICIN, son Frère, après la mort de sa Femme, quitta le Monde, & joignit *St. Romain* dans son Désert. Leur Sœur vint les y trouve, avec un grand nombre de Veuves & de Filles, qui vouloient vivre à leur exemple dans la Retraite. *Romain* & *Lupicin* leur assignèrent un endroit appellé *Baume*, à deux lieues de *Condat*. Elles y formèrent une Communauté, qu devint si considérable que l'on y compta bientôt jusques à 105. Religieuses. Leur vie étoit si retirée, que dès qu'elles y étoient entrées, on ne les voïoit plus que lorsqu'on les portoit en Terre.

Ces deux Saints établirent un autre Monastère dans les confins d'*Allemagne*, que le P. *Mabillon* estime être l'Abaye de *Romain-Môtier* (*), qui est dans le Mont - Jura, du côté de *Lausanne*: On lit dans une ancienne Chronique, que *Romain* & *Lupicin* fondèrent un quatrième Monastère dans l'Évêché de *Lausanne*, qui porta le nom de *Romain*. Rodolphe I. Roi de la *Bourgogne Transjurane* donna l'Abaye de *Romain-Môtier*, en 888. à sa Sœur *Adelaïde*. Cette Princesse la céda ensuite à l'Abé de *Cluni*, de qui elle a dépendu dès lors sous le titre de Prieuré. Mr. *Duménil* rapporte cependant quelques raisons qui lui font douter que St. *Romain* ait établi ce Monastère: Il croit plutôt que ce pourroit être *Ranelene*, Duc de la *Haute Bourgogne*, qui étoit de Race Romaine. La douceur & la bonté de *Romain*, avec la fermeté & la sévérité de *Lupicin* formoient un Gouvernement parfait. Ce dernier voyant ses Religieux se relâcher dans une Année de fertilité, ne leur fit servir à manger que de la Bouillie de Farine d'Orge; & s'étant aperçu qu'on faisoit de grands apprêts pour le recevoir, dans un Monastère qu'il visitoit, il fit cuire ensemble dans une Chaudière & servir de même, le Poisson, les Herbes, les Légumes & les Racines. St. *Romain* mourut en 460. âgé de 70. ans. Son Corps fut porté à

Baume.

(*) Aujourd'hui c'est un Bailliage appartenant, à LL. EE. de Berne.

Baume. On y bâtit une Eglise & le Culte de ce Saint y fut bien-tôt établi. Il fit, dit-on, des Miracles pendant sa vie & après sa mort. *Lupicin* prit alors le commandement de tous les Monastères qu'ils avoient établis. Quoiqu'il y fit pratiquer de austérités extraordinaires, il étoit moins sévère à ses Religieux qu'à lui-même. Dès qu'il eut quitté le Monde, il s'abstint entièrement de Vin; il ne prenoit d'Alimens que de trois jours l'un; il ne souffroit ni huile, ni lait dans son Potage, quand même il étoit malade. Il passa les huit dernières années de sa vie sans boire, & il se contentoit d'éteindre l'ardeur de sa soif en trempant ses mains dans de l'Eau. En Eté il passoit les nuits dans l'Eglise, & dormoit sur un Banc. En Hiver il couchoit dans une espèce de Berceau d'Ecorce d'Arbres, qu'il faisoit un peu chauffer. Nonobstant toutes ces austérités, il parvint à l'âge de 80. ans, & mourut environ l'an 480. Il fut inhumé à *Laucone*, & il a aussi un Culte qui est ancien. La frugalité, la tempérance, l'humilité de *Lupicin* le distinguoient merveilleusement. Il avoit donné beaucoup plus de soin à cultiver son Esprit que son Corps. *Lupicin* frugal, tempérant, humble & modeste, couché sur le Banc d'une Eglise ou dans une Ecorce est honoré, respecté & presque adoré. Supposons *Lupicin* sensuel, délicat, couché mollement sous un bon Duvet, avare, vain, orgueilleux, & rempli de l'Esprit
de

de Domination, seroit-il digne du même respect & de la même révérence ?

St. Minase succéda à *Lupicin*, mais étant âgé & infirme, *St. Ouyan* fut bien-tôt mis en sa place. Il avoit été Disciple de *St. Romain*, & il égala ses Maîtres en Sainteté & dans l'art de gouverner les Communautés Religieuses. Son humilité fut si grande qu'il ne voulut pas être ordonné Prêtre. Il avoit le don des Miracles, sur-tout pour guérir les Infirmes ; mais comme il avoit des Religieux qui possédoient le même don, il souhaitoit qu'on s'adressât plutôt à eux qu'à lui. Il mourut en 570. âgé de 60. ans. Son Culte étoit reçu en France dans le VIII. Siècle. Il fut inhumé à *Condat*, & à cause de cela, cette Abaïe a porté le nom de *St. Ouyan*. Il retrancha quelque chose des premières austérités ; & après que l'usage & les nouvelles Constitutions y eurent apporté quelques tempérans, on y embrassa la Règle de *St. Benoît*. Les Successeurs de *St. Ouyan* furent *Antidiole*, *St. Olimpe*, & *Sapient*.

St. Claude Abé de *Condat* ou de *St. Ouyan*, dans le VII. Siècle, fut aussi Archevêque de *Besançon*. La découverte qu'on fit de son Corps, dans le XII. Siècle, le Nom de ce St. Prélat, les Miracles que l'on dit qui se firent, illustrèrent cette Abaïe, & la firent appeler *St. Claude*. On y a bâti plusieurs Eglises. Dès le milieu du VI. Siècle divers Séculiers eurent permission de
s'y

s'y habituer, & on leur donna des Terres, sous la réserve du Cens & du Domaine direct; & depuis lors ils y ont bâti une Ville affés grande & fort jolie. Les Abés qui sont devenus riches & puissans, ont acordé la Justice de Police au Conseil des Bourgeois, & divers autres droits & priviléges. L'Abaie de *St. Claude* étoit *Chef d'Ordre*, pendant qu'elle avoit la Règle particulière; mais depuis le commencement du IX. Siécle, elle a été *Chef de Congrégation* dans la Province de *Lion*. Les Comtes de *Lion* acordérent en 1271. à l'Abé de *St. Claude* & à ses Successeurs le Titre de Chanoine honoraire de leur Eglise. On a vû dans cette Abaie des Fils d'Empereurs, de Rois, de Duc &c Par Arrêt du Parlement de *Dole* de l'an 1647. nul ne peut être Religieux à *St. Claude*, *Baume* & *Gigni* qu'il ne soit Gentil homme, & qu'il ne fasse preuve de huit Lignées, quatre paternelles & quatre maternelles: Ce que le Roi confirma en 1654. Voilà ce qui détruit les Règles établies par les premiers Fondateurs. M. le Cardinal d'*Estrées*, qui fut pourvû de la Dignité d'Abé en 1679 fit des Statuts; mais on s'y oposa, dans la crainte que l'austérité ne rebutât les Gens de qualité de la Province d'entrer dans cette Abaie; & le Chapitre émit Apel comme d'abus de ces Statuts. La Noblesse est ensuite intervenue, & aiant demandé au Roi la Sécularisation des Religieux & l'Acception de l'Abaie en Evêché,

Evêché, S. M. y a donné son consentement, & on en poursuit l'exécution à Rome.

L'Abaye de *St. Claude* a reçu des libéralités très considérables des Rois & des Seigneurs du Voisnage. Ses Terres forment un Domaine d'environ 15. lieues de France en longueur, sur 5. 6. ou 7. en largeur. Dans le IX. Siècle elle tenoit rang parmi les plus puissantes du Roiaume. Elle reçût autre fois le droit de battre Monoie, d'anobir, de légitimer, de donner graces & divers autres degres de Jurisdiction, que Mr. *Dunod* raporte en détail. Il finit en continuant la Chronologie des Abés de *St. Claude*. Ils sont au nombre de 95. depuis *St. Romain*, jusques à *LOUIS II. de BOURBON-CONDE* Comte de *Clermont*, nommé Abé de cette Abaye au Mois de Mai 1718. En cette qualité, ce Prince a acordé des Lettres de Noblesse & donné grace, de même que Mrs. *D'Estrées*, ses Prédecesseurs.

A B A I E D E B A U M E,
P R I E U R E D E G I G N I, &c.

L'Abaye de *Baume* est dans le Bailliage de *Paligni*, Diocèse de *Besançon*; & le Prieuré de *Gigni* est dans le Bailliage d'*Orgelet*, Diocèse de *Lion*. Ce sont deux Monastères d'Hommes. On n'y est admis qu'en faisant preuve de seize Quartiers, huit Paternels & huit Maternels, & on y observe les mêmes usages & la même discipline

ne

ne qu'à *St. Claude*. On conjecture que *St. Lauzheim*, qui vivoit sur la fin du V. Siècle a été le Fondateur de l'Abaye de *Baume les Messieurs*. *St. Eusebe* ou *Benott d'Aniane* en fut Abé dans le IX. Siècle. Il fut fait Chef & Général de tous les Religieux du Roiaume, & il y établit la Règle de *St. Benott* au lieu de celle de *Colomban*. L'Abaye de *Baume*, comme étant du premier Ordre, devoit au Roi des Subsides & le Service Militaire, & diféroit par là de celles qui ne devoient que des Subsides, ou des Prières. Plusieurs Actes du IX. Siècle parlent de cette Abaye. Elle est nommée *Balma*, au lieu que *Baume les Dames* est apellée *Palma*. Autre fois elle étoit soumise à l'Abaye de *Cluni*; mais elle en a été soustraite & mise sous la Jurisdiction de l'Archevêque de *Besançon*: elle se gouverne en Chef de Congrégation. Il y a divers Prieurez & plusieurs Cures qui en dépendent. L'usage de n'y recevoir que des Gentils-hommes est très-ancien. L'Auteur donne la Succession chronologique des Abés depuis le V. Siècle jusqu'en 1714. Il raporte aussi un Epitaphe, qui se trouve dans l'Eglise Abatiale. Elle est de *Jean de Vatteville*, qui fut Officier en *Italie* & en *Bourgogne*, & Maître des Requêtes au Parlement de *Dole*: Il se fit Chartreux en *France*, & il fut enfin Prêtre & Abé. *Charles Maurice de Broglie* est presentement Abé de *Baume*.

St. Remon, Fils d'*Audon*, Comte en *Bourgogne*, est le Fondateur & le premier Abé de *Gigni*.

Il obtint, en 895. du Pape *Formosa*, que ce Monastère demeurerait à perpétuité sous la Protection du St. Siège, qu'il seroit exempt de Dîmes, & qu'il auroit le droit d'élire ses Abés, suivant la Règle de *St. Benoît*. Les Reliques de *St. Taurin* sont à *Gigni*, à l'exception de son *Crane*, qu'on dit avoir été donné aux Bénédictins de *Chartres* & d'un *Doigt*, qui est à *St. Claude*. L'Eglise de *Gigni* & belle est fort ancienne. Les Religieux, qui ne sont aujourd'hui qu'au nombre de 13. vivent séparément. Il y a plusieurs Prieurés; en *Dauphiné* & dans le *Genevois* qui dépendent de celui-ci.

Il y a encore au Comté de *Bourgogne* une Abaie où l'on ne reçoit que des Gentils-hommes; mais on n'y exige pas la preuve des seize Quartiers. C'est l'Abaie de *Lure*: Elle a eu pour premier Abbé *St. Deicole* mort en 625.

ABAIES de Château - Châlon, Baume les Dames & Faverné.

L'Abaie de *Château-Châlon*, Monastère de *Dames*, est entre *Poligni* & *Lons-le-Saunier*, à l'extrémité d'une haute Montagne, dont la pente & les Valons produisent des Vins exquis. Elle est nommée dans les Actes du IX. Siècle, *Castellum Caramis*. Le Château a été bâti par *CHARLEMAGNE*, Bienfaiteur de l'Abaie: On y fait un Service pour ce Prince, le jour de son décès.

cés. *Norbert*, Patrice de *Bourgogne*, en est le Fondateur, ou l'a donnée à l'Eglise de *Besançon*. Elle fut comprise dans le partage des Etats de *Lorraine* entre l'Empereur *Charles le Chauve* & *Louïs*, Roi de *Germanie*. Les Religieuses ont embrassé la Règle de *St. Benoit*. & elles prétendent être exemptes de la Juridiction de l'Ordinaire, & elles ont pour cela un Jugement rendu en leur faveur. Le Monastère a toujours été desservi par quatre Prêtres Séculiers, apellés *Quarts Fiefs*, parce qu'ils tiennent en Fief de l'Abaye les Biens assignés pour leur subsistance. L'Abesse nomme ces Prêtres, & l'Archevêque de *Besançon* les institué. L'Abaye est de Nomination Royale & l'Abesse donne la Place des Religieuses. Ces Dames, par la permission de l'Abesse, & lors qu'elle a reconnu leur prudence, peuvent tenir Ménage. Une longue expérience, dit-on, a fait conoitre que la Paix & l'Union s'y entretiennent mieux que dans les Couvents où les Religieuses vivent en Communauté. La Remarque est curieuse. S'il s'agissoit de Dames laïques, ou de Personnes du Monde, la Paix ne dureroit pas longtems, dans une Communauté : Un Rang, une Préférence, une Mode, un Bijou, l'Esprit du Siècle, le Desir de plaire, le Plaisir de voir & d'être vûë ne manqueroient pas d'en alterer bientôt l'union. Mais que des Religieuses, qui sont insensibles & au dessus de tous ces sentimens, s'en trouvent affectées, c'est une Phénomène,

mène, qu'il n'est pas bien facile de sauver. Aucune Demoiselle n'est reçue dans cette Abaie, qu'elle ne prouve aussi huit Quartiers paternels & huit maternels. Il n'y a dans le Nécrologe que des Noms de Familles de Gentilshommes. Mr. Dunod donne le Catalogue des Abeffes jusques à aujourd'hui. *Anne Marie Desle De Watteville* est Abeffe actuelle de *Château Chalon*.

La Ville de *Baume les Dames* est située à une portée de Canon du *Doux*, au pied de cinq Montagnes, qui font autour d'une Prairie la figure des Doigts élevés contre la Paume de la Main. C'est de là qu'elle a tiré le nom de *Palma*. Le Château, qui est sur celle de ces Montagnes qui représente le Pouce, étoit l'un des plus forts de la Province. Dans le milieu de cette Ville est l'*Abaie des Dames*. On a crû que *St. Germain*, Evêque de *Besançon* en avoit été le Fondateur sur ce qu'on le trouve dans une Légende, & que les Reliques de ce Saint y reposent; mais le fondement de cette croiance est peu solide. La Légende, composée au XIII. ou XIV. Siècle est remplie de Fables, & les Saints n'ont pas fondé tous les Monastères où sont déposées leurs Reliques. Ce qu'on peut conclure des diverses opinions que Mr. *Dunod* rapporte là dessus, c'est que cette Abaie existoit déjà au V. I. Siècle, & qu'elle peut être attribuée à un Seigneur de *Baume*, qui étoit probablement de la Maison qui a porté ensuite le Nom de *Neuchâtel*, l'une des plus illustres & des plus anciennes du Comté de *Bourgogne*.

Les Dames Religieuses sont soumises à une Supérieure, & exemptes de la Juridiction de l'Ordinaire. Il paroît qu'elles ont d'abord embrassé la Règle de *St. Benoît*, mais elles observent encore des usages qui ont été rédigés par écrit. L'Auteur parle du nombre des Prébendes de cette Abaie, de l'Office Canonial qui s'y fait & des Offices Séculiers. La Demoiselle qui se présente comme Religieuse, ou comme Nièce, & qui est agréée par l'Abesse, doit faire preuve de seize Quartiers. Il y a eu des Abesses de la Maison des Souverains du Pais. Aujourd'hui c'est MARIE FRANÇOISE DACHEY. Elle est Fille de CHARLOTE DE NEUCHÂTEL, qui a été la dernière de la Maison de *Neuchâtel* en Suisse, & des Barons Possesseurs de la Terre & Fief de *Gorgier*: Aussi les Peuples de la Souveraineté de *Neuchâtel*, qui conoissent les manières naturelles, douces, polies, & conséquemment grandes & nobles de cette illustre Abesse, conservent pour sa Personne une très grande vénération.

Faverné, suivant nôtre Auteur, étoit un Monastère de Femmes, qui égaloit en antiquité, en splendeur & en richesses les deux précédens. Il avoit été fondé dans le VII. Siécle, par une Sœur de *St. Vidad*. Du tems de *Louis le Débonnaire*, cette Abaie dédiée à la Ste Vierge, étoit l'une des plus considérables de la Province. Elle donnoit au Roi des Soldats & des Subsidés. On connoit deux de ses Abesses qui vivoient sous *Hu-*

gues I. Archevêque de Besançon. Mais peu de tems après ce Monastère, aiant été ruiné par les invasions des Normans ou des Huns, fut abandonné. Anseric, Archevêque de Besançon, le donna à Etienne, Abé de la Chaise Dieu, pour le rétablir & y mettre ses Religieux. Enfin, en 1613. cette Abaie a été unie à la Congrégation Reformée de St. Vanne & de St. Hidulphe.

ABAIES de Ste. Claire, de Lons le Saunier, Migette & Montigni.

Q Uoi que les Habitans de Bourgogne eussent beaucoup de Monastères anciens, ils ont cependant été des premiers à bâtir des Maisons pour les nouveaux Ordres Religieux. Un Couvent de l'Ordre de St. Dominique y fut fondé en 1224. par le Chapitre de l'Eglise de St. Jean. Peu de tems après un Couvent de l'Ordre de St. François, y fut établi. La Maison des Religieuses de Ste. Claire est fort ancienne. Il y avoit déjà du tems de Ste. Collette plusieurs Couvens de Claristes dans le Comté. A l'exemple de celui de Besançon, celui de Poligni suivit la Reforme de cette Sainte. Les autres établis à Lons le Saunier, Migette & Montigni s'en tinrent aux modifications aportées par Urbain IV. à la Règle donnée à Ste. Collette par St. François. Cette Règle est tellement adoucie que les Religieuses de ces trois Monastères ne difèrent presque point, soit pour la Discipline, soit pour l'Habit, de celles de Banne & de Château-Châlon.

Les

Les Titres de l'Abaye de *Lons le Saunier*, sont presque tous peris dans le Sac & les Incendies de cette Ville là, arrivés en 1535 1595. & 1637. La fondation en doit être du XIII. Siecle, tems auquel l'Ordre des *Claristes* a été institué; & l'on croit que les Seigneurs de la Maison de *Vienne* en sont les Fondateurs. Ils lui avoient fait des Donations considérables. Cette Abaye tenoit d'eux un Chef, raporté probablement des *Croisades*, qu'on disoit être celui de *St. Denis P'Aréopagite*. Il étoit renfermé dans un Reliquaire d'Argent, qui fut porté en 1637. au Château de *St. Laurent*. M' De *Longueville*, aiant pris ce Château, garda cette Relique, & en fit présent, dit on, à l'Illustre Abaye de ce Nom. Pour dédomager celle de *Lons le Saunier*, ce Prince lui fit, dans son Testament, un Legs, qui n'a jamais été païé. L'Abesse & les Religieuses doivent être de Maison Noble, & faire preuve de seize Quartiers. Les pertes arrivées par les Guerres, y ont fait cesser la Vie commune. Il a falu recevoir des Présens & des Dotes des Religieuses, & leurs Parens ont été obligés de leur bâtir des Maisons. Ces Maisons entourent une affés grande Cour, dont l'Abesse fait fermer les Portes tous les soirs. Les Religieuses ne sortent que par sa permission. *Jeanne Marg. de Belot Vilette*, est actuellement Abesse de *Lons le Saunier*.

L'Abaye de *Ste. Claire de Migette*, est située au Bailliage de *Salins*. *Marguerite*, Veuve de

Jean de Châlon, Baron d'Arlai, qui mourut en 1309. avoit formé le projet de sa fondation, & *Hugues de Châlon*, son Fils, le mit en exécution. Il ordonna à chaque Religieuse pour sa Dotation 200. Livres de Terre. Ce Titre confirme le sentiment de ceux qui estiment que la Livre de Terre, *Libra ou Librata terra*, dont-il est parlé dans les anciens Titres est un fond dont le revenu est d'une Livre Monoie courante. La Vie commune n'y subsiste plus depuis longtems. Il y a même Discipline qu'à *Lons le Saunier*, & l'on y fait les mêmes preuves de Noblesse. Le Provincial des Mineurs Conventuels, Supérieur de ces Dames, aiant voulu faire des Règlemens dont l'Abesse interjeta Apel comme d'abus, & comme d'une entreprise sur le temporel, le Roi de France révoqua l'Apel & donna un Règlement en 30. Articles, qui met en sûreté les usages & les Privilèges de ces Dames. Mr. *Dunod* en raporte le dispositif. *Françoise-Prosper de Montrichard* est Abesse de *Migette*, & *Nicole Charlotte de Montrichard* Coadjutrice.

L'Abaye de *Montigni* a été fondée par *Alix de Bourgogne*, Vicomtesse de Vesoul : Ce qui fut confirmé par *Otthon* son Neveu en 1286. L'on n'y a pas introduit la preuve des Quartiers, il suffit que l'Aspirante soit d'une Maison connue pour Noble du côté l'aternel. Les Guerres aiant enlevé à cete Abaye ses Titres & la plus grande partie de ses biens, les Prébendes sont fort modiques, & les Religieuses n'y subsistent que par le secours de leurs Parens,

Mr.

Mr. *Dunod* aiât fait quelques découvertes concernant l'Eglise de *Château Châlon*, dans le tems qu'il faisoit imprimer son Ouvrage, il les donne par Aditions, & il finit son premier Tome en raportant les preuves de l'Histoire des Eglises & Abaies, dont on vient de parler. Mais ce que l'on a dit sur les Fondations de ces Eglises, sur les Saints & les Offices qui leur sont assignés, sur les Miracles, sur les Reliques & sur l'honneur qui leur est rendu peut sufire. Nous ne dirons rien non plus sur les Mémoires, sur les probabilités & les conjectures qui en établissent la preuve, les Docteurs qui les révérent en examineront s'il leur plait la force & l'étendûe : Mais ajoutons deux mots sur un sujet que nous respectons tous également, c'est la Noble extraction d'une infinité de Familles du Comté de *Bourgogne*, qu'on trouve dans les Diptiques des Monastères. N'est-il point permis de rechercher dans l'Antiquité l'origine de cette Noblesse ? Les Rois de *Bourgogne*, quoique Vassaux de l'Empire Romain, ne laissoient pas de participer à la Majesté. Leurs devoirs Feodaux se trouvoient souvent confondus avec ceux de la Confédération & de l'Alliance ; leur credit dans *Rome* les rendoit veritablement Romains, & ils imprimoient ce Caractère à leurs Officiers & Favoris. De plus les *Patricos*, Nobles par leur Naissance, ou par la faveur des Empereurs qu'ils représentoient dans la Province, n'ont-ils point

été en partie les Fondateurs de cette Noblesse ? Les Romains confondus avec les Successeurs des anciens Séquanais , n'ont-ils point communiqué à leur postérité , avec leur Sang , l'idée de leur grandeur ? Enfin les anciens Bourguignons étant entrés dans la Province, les Armes dans une Main & les Branches d'Olivier dans l'autre , & ayant acquis une nouvelle Patrie par des voies naturelles , douces & légitimes , n'ont-ils pas mérité dans de tems si durs & si féroces , la haute distinction qui doit être acquise à tous ceux qui réunissent la force à la justice ? Toutes ces différentes considérations ne peuvent elles pas avoir contribué à l'ancienneté de cette Noblesse ? Que si je suis dans l'erreur à cet égard , ou si l'on n'en peut point découvrir la source , je n'en serai ni surpris , ni fâché ; c'est en faire mieux l'éloge , & en rendre la splendeur plus éclatante.

Neuchâtel, ce 27. Avril 1739. E. M.



ON nous a envoyé de Bâle les Pièces de Poësie suivantes , pour les inserer dans nôtre Journal. Quoi qu'elles roulent sur la mort d'un jeune Hōme qui n'étoit pas encore bien connu dans le Monde, on le représente avec des qualités si belles & si aimables, qu'un tel Portrait, joint aux sages Moralités répandues dans les Vers dont il s'agit

s'agit ne peuvent être que très utiles à la Jeunesse. Ces considérations & le Nom des Auteurs nous excuseront sans doute facilement auprès du Lecteur, sur l'étendue de ces Poésies. Voici ce qu'on nous marque à ce sujet :

Mr. E M A N U E L F A L C K N E R, Fils de S. E. M. F A L C K N E R, Seigneur Bourguemaitre de *Bâle*, mourut à *Vienne en Autriche*, le 8me. Mars de cette Année. Sa perte a causé une douleur sensible à toute sa Famille. A l'âge de 21. ans, il faisoit concevoir les plus belles espérances, & commençoit à marcher sur les traces de son Illustre Père & de ses Ancêtres, qui se sont rendus très recommandables à la République, dans les premières Dignitez qu'ils ont occupé sans interruption, depuis plus 500. ans. Le jeune Mr. *Falckner* étoit né au Mois de Juin 1718. On lui donna une Education convenable à sa Naissance ; & il fit ses Etudes & ses Exercices avec beaucoup de succès. Outre une figure des plus aimables & un Esprit solide & cultivé, il avoit le Cœur bien placé, des sentimens généreux & remplis d'humanité ; mais sur tout beaucoup de Religion. Dans le peu tems qu'il a vécu, il s'est toujours conduit avec bien de la modestie & de la sagesse, & il n'a jamais laissé prendre sur lui aucun Empire aux Passions, qui perdent la plupart des jeunes Gens. Avec tant de rares qualités, il ne pouvoit manquer de plaire à toutes les Personnes qu'il fréquentoit ; aussi en étoit-il aimé & chéri. Il étoit sur tout l'objet de la plus

vive tendresse de ses Parens , pour qui il a toujours eu à son tour , un respect véritablement filial. S. E. M. le Bourguemaitre *Falckner* son Père souhaitant de le rendre digne d'entrer un jour dans les Emplois de la République , & de le former aux Affaires d'Etat , l'avoit confié à S. E. M. le Marquis de MIRFOIX, Ambassadeur de S. M. T. C à la Cour de *Vienne*. Il l'avoit reçu dans son Hôtel avec beaucoup de bonté & d'une manière distinguée. La bienveillance dont ce Ministre l'honoroit , lui auroit sans doute été très avantageuse , si la mort n'étoit venuë renverser tous les projets formés en sa faveur, en arrachant cette jeune & belle Plante , du sein de la prospérité & du bien être , dans un tems où l'on ne s'attendoit point du tout à une si triste séparation. Voilà commét nos pensées ne sont pas toujours celles de la Providence. Elle se plait souvent à souffler sur nos desseins , pour nous apprendre que ce n'est qu'en Dieu seul que nous devons mettre toute nôtre confiance , & ne nous atacher aux choses d'ici bas , qu'autant qu'elles peuvent servir à nous approcher de l'Être suprême.





S T A N C E S

*Sur la Mort de Mr. FALCKNER decédé à Vienne
le 8. Mars 1739.*

O Mort , Fille du tems , ton aigreufe puissance ,
Sur sa brillante tige , a seché cette fleur !
O mort , tu nous ravis la plus chére espérance ,
Qui devoit de nos Murs , assurer le bonheur !

Ah ! si la main du Dieu qui fait nos destinées ,
Pour prix de nos Vertus , eût prolongé nos jours ;
Ce Mortel enlevé , dans ses jeunes années ,
Jamais de son destin neût terminé le cours.

Mais le Ciel aux Humains , donne une autre existence ,
Nous volons dans le sein de l'Immortalité :
La Mort n'est point un mal , elle est la récompense ,
De nos jours innocents coulés dans l'Equité.

Pere , Amis , Citoïens , bannissés vos alarmes
Autour de cette Tombe , en vain vous soupirés ,
Levés les yeux au Ciel ; il tarira vos Larmes ,
Peut être envierés vous , celui que vous pleurés.

*A Cirey le 16. Avril 1739.
Par Mr. DE VOLTAIRE.*

SEN



SENTIMENS ET DERNIERS ADIEUX

de feu Mr. EMANUEL FALCKNER

A La fleur de mes jours , chéri de mes Parens ,
 Dans le sein des honneurs , & marchant à la Gloire ,
 Tout à coup de la mort , j'entens les durs accens
 M'appeller , me forcer , à grossir sa Victoire.

La Chair murmurerait , dans ces sombres momens ,
 Mais je n'écoute plus son langage funeste ,
 La Raison , & la Foi , plus forte que les sens ,
 M'engagent à plier sous cet Arrêt Céleste ;

Je t'adore , ô mon Dieu ! je conois tes bontés !
 Oûi , ton amour pour moi , vient borner ma carrière ;
 Du milieu des périls , du sein des vanités ,
 Tu veux me transporter , au séjour de lumière.

Ah ! sèchez tous vos pleurs , & bénissés le Ciel ,
 Parens que je chéris , mon Trésor sur la Terre ,
 Mon Exil est fini , plus de deuil , plus de fiel
 Je vais goûter la Paix , au Palais de mon Père.

Parens , Patrie , Amis , recevés tous mes Vœux
 Puissiés vous de beaux jours , fournir la longue course ;
 Etre mis à couvert , d'accidens douloureux ,
 Et du bonheur enfin arriver à la Source.

A Bâle le 24. Avril 1739.
Par Mr. ROQUES Pasteur.



JUSTES ET PIEUX REGRETS

*de Madame la Bourguemaitre FALCKNER,
sur la Mort de son Fils.*

A H ! je viens de mes pleurs , arroser tes Cyprès ,
Cher Enfant , dont le Ciel me fit un don si rare ;
Mon Cœur sans murmurer , de ses divins Arrêts ,
Ne sent qu'en gémissant , le coup qui nous sépare.

D'un vol prompt & léger , à la fleur de tes ans ,
Ta belle Ame a passé dans le sein de la Gloire ;
De Palmes couronné , pour prix de ta Victoire ,
Tu t'unis à ton Dieu , par des liens puissans.

Heureux & cher objet , des peines que j'endure
Que ne puis-je bien-tôt , partager ton bonheur !
Dans les bras du Seigneur , ô félicité pure !
De cent & cent périls , mon cher fils est vainqueur !

Calme toi ma douleur , suspendés-vous mes larmes ,
Ce fils est triomphant des peines de ce lieu ;
Ah ! puissions-nous , un jour , affranchis des allarmes ,
Nous rapprocher de lui , nous réunir en Dieu !

A Bâle le 24 Avril 1739.

Par Mlle. SOPHIE ROQUES.



STANCES

*Sur la Mort de Mr. FALCKNER à Mr. RITTER, *
ancien Seigneur Baillif de Hombourg & Mem-
bre du Conseil Souverain de Bâle.*

A L'aimable FALCKNER, la lumière est ravie,
Son Age, ses Vertus, son Savoir, son Génie,
N'ont pu de l'implaquable Mort,

Fléchir la barbarie.

Vous qui le regrettés, vous qui pleurés son sort,
Que ne puis-je adoucir, vôtre sombre tristesse !

Mais les conseils d'une vaine sagesse,

Peuvent-ils dissiper de trop justes douleurs ?

On succombe aisément, à de si grands malheurs.

Quand on perd sans retour, l'objet de sa tendresse,

D'une illustre Maison, l'espérance & l'appui,

Nôtre Cœur de solé, croit perdre tout en lui,

Rien sans lui ne nous intéresse.

Si nos profonds soupirs, si nôtre triste voix

Pouvoient être entendus, & ranimer sa cendre,

Le Tombeau le rendroit au Père le plus tendre,

Et l'on verroit son fils digne organe des Loix

Ainsi que ses Aïeux mériter les Emplois

Auxquels la Vertu peut prétendre.

Mais hélas ! le Tombeau, sourd à nos déplaisirs,

N'abandonne jamais sa proie

Insensible à nos cris, ainsi qu' à nos desirs,

En vain dans les pleurs on se noie

Il n'écoute point nos soupirs.

Comme

* Mr. Ritter est Gendre de M. le Bourguemaitre Falckner.

Comme une tendre fleur de la Terre arrachée,
 FALCKNER a vû son dernier jour
 Ses Amis ses Parens l'ont perdu sans retour,
 Son Ame au Ciel s'est retirée
 Il n'y regrette point ces foibles Dignités,
 Ni ces titres flatteurs, dont nôtre Esprit s'enyvre.
 Oûi quand on a cessé de vivre,
 On méprise ces vanités,
 Que l'orgueil nous faisoit poursuivre;
 C'est toujours dans le sein de nôtre Créateur
 Que nous mène nôtre douleur.
 Le Monde tache en vain, d'apaiser nos alarmes,
 Il ne sauroit tarir la source de nos larmes.
 Il n'est de vrai Consolateur,
 Pour l'Homme que l'Etre suprême.
 Convaincus que pour nous son amour est extrême,
 Gardons nous de laisser murmurer nôtre Cœur:
 Souvent par les disgrâces même
 Sa main nous conduit au bonheur

Genève ce 18. Avril 1739.

Mr. TOLLOT.



PORTRAIT



P O R T R A I T

D'UNE COQUETTE.

QU'est-ce qu'une *Coquette*? C'est une Femme qui a naturellement de la vivacité & de l'imagination, & qui dès sa plus tendre jeunesse a été le grand & continuel objet de ses propres réflexions. Tant d'attention produit enfin en elle un amour propre sans bornes, & supérieur à toutes ses autres Passions. Pour contenter cet Amour propre, elle voudroit que tous les Hommes fussent ses Adorateurs; & en cas que la chose vint à réussir suivant ses souhaits, elle chercheroit quelque autre Monde avec *Alexandre*, pour faire de nouvelles Conquêtes. Si quelqu'un résiste à ses attraits, elle ne compte pour rien toutes ses Victoires passées. Il n'y a souris de son invention, ni minauderies étudiées qu'elle épargne pour assujettir ce Cœur rebelle.

L'indifférence de cet Homme lui inspire quelque chose qui ressemble à l'Amour, & qu'elle prend elle même quelque fois pour cette passion; elle le cherche par tout; toute son attention est fixée sur lui, & s'il paroît se rendre, elle sent pour un tems les transports d'un Amour content,

tent. Mais bien-tôt il lui faut de nouveaux tro-
fées. Si elle se trouve dans une Compagnie de
trois ou quatre Hommes, dont elle se soucie
fort peu, elle trouvera cependant le secret de
prouver à chacun d'eux en particulier qu'il est
le plus aimé. Elle parle à l'un, sourit à l'autre,
& marche sur le pié à un troisiéme.

Il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'elle ne
fasse aucun choix; elle en fait, mais qui n'est
fondé ni sur l'amitié, ni sur l'estime; ce ne sera
que parce que les titres d'un Homme, son rang,
ou la réputation qu'il a d'être à la mode chez
les Femmes, peuvent donner un nouveau lus-
tre à ses charmes. Quelque fois elle a dix ou
douze de ses Favoris par degrés. Dès que le pré-
mier en rang paroît, elle est sourde, muette &
aveugle pour les autres; & chacun des infé-
rieurs jouit à son tour du même privilége jus-
qu'au dernier de tous, qui, au défaut des autres,
est mis en pleine possession des discours atraians,
& des minauderies de nôtre *Coquette*.

ADDITION sur l'Amour des Bêtes.

ON s'est trompé au nom de l'Auteur de
l'*Anusement Philosophique sur le Langage des*
Bêtes, inseré dans ce Journal, P. 295. Ce petit
Ouvrage est du Père *Bougeant*, Jésuite assez co-
nu à *Paris*. Il a travaillé pendant quelque tems
aux *Mémoires de Trévoux*, & il y travailloit ac-
tuellement avec quelques uns de ses Confreres,
lorsque ses Supérieurs l'ont confiné à *la Flèche*.

Le

Le plus grand Grief contre lui, c'est d'avoir hazardé que les Démon's tenoient lieu d'Âme aux Animaux, & d'avoir manié plusieurs Passages de l'Écriture Sainte, d'une manière peu décente, pour tâcher de les ajuster à ce bizarre Système. Le Livre est devenu rare à Paris, parce qu'on en a suprimé la plus grande partie des Exemplaires.



P E N S E E S

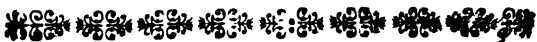
Sur l'Union de l'Âme avec le Corps, à l'occasion de la Dispute qui s'est élevée dans le Journal Helvétique, sur ce sujet.

A U X E D I T E U R S.

NE vous alarmés point, *Messieurs*, à l'ouïe du sujet de cette Lettre: Elle ne fera point de taille à vous faire peur, ni à aucun de vos Lecteurs. La Dispute qui règne si longtems dans vos Journaux sur l'Union de l'Âme avec le Corps, fait trop de bruit, pour que je puisse m'empêcher d'en parler aussi: Mais n'ayant rien à dire, je serai fort court. D'abord je ne puis refuser aux Auteurs des Lettres qui ont paru sur cette Matière, les justes Eloges qui leur sont dûs. Elles sont polies, savantes, profondes, bien écrites. Mais *quis leget hæc?* je ne repondrai pas
avec

avec le Poëte qui propose la Question, *Nemo Hercules : nemo*. Quelques Personnes les liront avec plaisir : Mais le Public aura peine à les goûter , parce qu'il ne les comprendra pas. *Non cuius Homini contingit adire Corinthum*. Pour moi, *Messieurs*, il me paroît, sauf meilleur avis , qu'on s'étend un peu trop sur une Matière trop cachée aux plus Savans , comme aux plus Ignorans , & trop connuë d'ailleurs, même aux plus Simples. Très certainement nous ne connoissons point le fond ou la nature intime de nôtre Ame, ni le Mécanisme particulier de nôtre Corps. Personne ne doute cependant qu'il n'y ait entre l'Ame & le Corps un merveilleux accord, une Union étroite & parfaite : Il n'est pas même difficile d'apercevoir en quoi cette Harmonie consiste. C'est ici une Vérité de Sentiment & d'Expérience : Dès là c'est tems perdu , suivant moi , que de la prouver. Mais par raport au moien dont Dieu s'est servi pour unir deux Etres d'une Nature si oposée , & aux Loix de cette Union , je crois que c'est une chose impénétrable à l'Homme, & que le Créateur s'en est réservé à lui seul la connoissance. Si nous ne connoissons pas le Fond ou la Nature intime de nôtre Ame, ni le Mécanisme particulier de nôtre Corps, à plus forte raison ne connoitrons nous jamais , même après plusieurs recherches , le raport ou la liaison qu'il y a entre ces deux différentes substances, dont nous sommes naturelle-

ment composés. La conséquence me paroît claire. Tout au plus il me semble qu'on pourra dire & même prouver, que leur Union ne consiste pas en ceci ou en cela. Voilà, *Messieurs*, ma manière de penser. Mes Lumières philosophique sont fort bornées, comme vous voyez; mais avec le bon Sens seul, ne peut-on pas philosopher? Je suis, &c.



PARTICULARITEZ

Touchant les Tartares Calmuques.

LES *Tartares Calmuques* ont tant de part aux Evénemens de la Guerre entre l'Empire de *Russie* & la *Porte Ottomane*, que nos Lecteurs ne feront pas hés de voir ici quelques Particularités concernant cette Nation.

Les *Tartares Calmuques* sont tous Cavaliers; & peuvent monter à 200. Mille Combats. Ils ne savent presque ce que c'est que les Armes à feu; mais ils sont très adroits à tirer de l'Arc, & 1000. *Calmuques* peuvent faire tête à 3. ou 4000. *Tartares de Crimée*. Ils ont beaucoup de Pair des *Nègres d'Afrique*; mais leur Nez sont encore plus camus, & leurs Yeux à la *Chinoise*, ne sont pas si ouverts de la moitié. Pour être, selon eux, d'une beauté parfaite il ne faut avoir presque rien qui ressemble à un Nez; les Yeux

ne

ne doivent être couverts que de la largeur d'une paille, & le teint doit être de couleur de cuivre.

Ils sont originairement *Mogols*; & quoi qu'ils disent eux mêmes, qu'ils sont un reste de l'*Armée Macédonienne* qu'*Alexandre le Grand* laissa sur les bords du *Volga*, leur Langage & leur Ecriture qui sont un mauvais *Mogol*, prouvent clairement leur origine. Ils ont de plus la même Religion & sont fort dévots. Dès qu'ils cessent de parler, on les voit occupés à dire leurs *Chapelets*, qu'ils portent toujours pendus au Col. Ils les parcourent avec une extrême vitesse. La formule de leur Prière, consiste en ces deux paroles mystérieuses *Ommani Babmehunc*; ce qui signifie *une belle Fleur & une Pierre lumineuse, qui ne tire sa clarté que d'elle-même*. De tems en tems ils prennent un *Grain de Chapelet* plus grand, qui sert à des Prières plus longues.

Il y a parmi eux plusieurs Sectes différentes: Quelques uns adorent des Idoles; & d'autres la Peau d'un Lièvre. Ces derniers prétendent qu'anciennement, pendant tout le tems d'une grande Famine 40 Mille Personnes, avoient été nourries de la Chair d'un seul Animal de cette espèce. Ils traitent leurs Morts de quatre manières différentes, suivant les quatre Elemens. Ils brûlent les uns; ils jettent les autres dans l'Eau; ils en enterrent quelques uns; & il y en a qu'ils exposent à l'Air. Ils n'ont presque aucune idée de compassion; car & leurs Femmes,

mes, leurs Pères ou leur Mères tombent malades ou vieillissent, ils les laissent mourir de faim.

Leurs Tentes sont mieux imaginées, que celles des Européens civilisés, & garantissent mieux du froid. Elle sont faites d'une espèce de feutre, beaucoup plus épais que celui dont on fait les Chapeaux; mais elles sont si pesantes que la plus commune fait la charge d'un Dromadaire.

Les *Calmuques* ont un usage singulier en fait d'Hospitalité. Quand un Etranger vient chez eux, la marque la plus ordinaire de leurs distinctions, c'est de lui donner à choisir entre leurs Femmes ou leurs Filles, pour passer la Nuit avec celle qu'il trouve le plus à son gré. Les Femmes sont habillées de même que les Hommes; de sorte qu'il est aisé de s'y méprendre. Ils n'ont d'autre Richesse que leur Bétail. Leurs Chevaux ne sont pas beaux, mais d'une vigueur surprenante, vû qu'ils font 20. ou 25. lieues par jour sans se fatiguer; & il est difficile de dompter leur férocité naturelle.

A V I S.

LA Loterie de *Neuchâtel*, avance heureusement. On invite ceux qui voudront s'y intéresser de profiter du terme fixé dans les Plans, pour la distribution des Billets, qui est jusques

jusques au 1. Juillet prochain. On peut dire que cette Loterie est une des plus avantageuses qui ait été faite, puisqu'on ne prélève pour les fraix que le 7^e. pour cent sur les Prix, & que l'on ne retient rien sur les 2400. Billets francs, ni sur les 5000. Prix de L. 16. Les Lots sont disposés si avantageusement pour les Intéressés, & le sort si bien varié que les Dix Mille Billets qui composent la totalité de la Loterie, après avoir eu le hazard des IV. premières Classes, vaudront encore à la Veme. au delà du double du fournissement de cette dernière, dans laquelle de deux Billets il y en a un bon. Et comme tous les Billets doivent avoir le sort des V. Classes, un seul Billet, favorisé du Hazard, pourroit remporter cinq Prix. Dans les V. Classes il y a 11600. Prix & 2400. Billets Francs, qui font la somme de *Trois cent vingt mille Francs*, à tirer par les Propriétaires des Dix mille Billets. Les deux premiers Lots de la première Classe sont de L. 600. & 300; de la seconde L. 1000. & 500; de la troisième L. 1500. & 800; de la quatrième L. 2000. & 1000; de la cinquième L. 10000. & 5000: La Mise de la I. Classe est L. 2. comptant; de la II. L. 2. comptant, & L. 2. crédit; de la III. L. 3. comptant, & L. 3. crédit; de la IV. L. 4. crédit; de la V. L. 5. comptant & L. 7. crédit. La totalité du déboursé va à L. 16. & on fait crédit de L. 16.

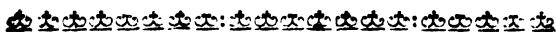


LOGOGRIPHE

J suis un tout , composé de six pièces
 Mais un tout des plus déplaisans ,
Mon Père le Souci , ma Mère la Tristesse ,
 M'ont enanté pour tourmenter les Gens.
Ami Lecteur , si tu n'as rien à faire ,
Tu peux me retourner & me mettre en Morceaux ,
 Tu trouveras de quoi te satisfaire ,
 En combinant avec choix mes Lambeaux.
Un . 3 . 2 . 4 . forme un Animal immonde ,
Quatre . 3 . 2 . aux Cerfs je cause grande peur ,
Deux , 3 . 6 . 5 . je suis une agréable Fleur.
Deux , 3 . 4 . un Corps dur qui résiste à la sonde
Six . 3 . 4 . on me voit tantôt dans un plein Champ
Pour maltraiter la Mere , être utile à l'Enfant ,
 Tantôt sous une autre figure ,
 D'un gris vêtu j'exhausse la stature.
Trois , 2 . je suis un Métal précieux ,
Quatre , 3 . 2 . 1 . 6 . je suis tantôt aux Cieux ,
 Tantôt en terre : toi je suis terrestre ,
 Et dans les Cieux je suis celeste.
Tu peux encore en plus d'une façon ,
Diviser , rassembler , arranger mes parties.
 Je vais finir ce détail ennuyeux ,
 Mais reçois en passant cette utile Leçon :
Ami Lecteur , pour vivre en Homme sage ,
 Evite moi ; mais si tu ne le peux .
Defen moi de ton mieux : Me perdre c'est dommage.
Nom . Fais-moi , tu feras mille fois plus heureux .

GATA





CATALOGUE

Des Livres Nouveaux, de 1738. & 1739. qu'on trouve chez Mr. J. P. H. MARTIN, Libraire à Lausanne.

- L'**Enfant Prodigue Comédie, & Epitres sur le Bonheur, la Liberté & l'Envie, par Voltaire in 8vo.
- La** Philosophie de Newton mise à la portée de tout le monde par Voltaire in 8vo. fig.
- Histoire** des Rats pour servir à l'Histoire Universelle in 8vo. fig.
- La** Vie de Philippe d'Orleans Petit Fils & Régent de France, in 12. 2 Vol. fig. Nouv Edit.
- Les** Avançures du Comte de Rosmond in 12. 2. Vol.
- Histoire** des Révolutions de France, où l'on voit comme cette Monarchie s'est formée & les divers changements qui y sont arivez, avec des Remarques critiques & les Fastes des Rois de France, par Mr de la Hode in 4to.
- Almanach** de l'Amour & de la Fortune in 12.
- Memoires** de Mr. de la Colonie in 8vo 3. vol.
- Pharlamond** ou les Nouvelles Folies Romanesques par Marivaux in 8vo 10 parties.
- Recueils** de différens Traités de Physique & d'Histoire naturelle, par Deslandes in 8vo. fig.
- Histoire** de la Succession de Bergues & Juliers &c. par Rouffet in 8vo. 2. vol.
- Recueils** Historiques d'Actes, Négociations, Mémoires & Traitez de Paix, par Rouffet in 8vo. Tome X & XI.
- Histoire** du Vicomte de Turenne, par Raguenet in 8vo 2 vol.
- Causes** celebres & Interressantes par Garot de Pitaval in 8vo. 11. vol.
- Ducatiانا** ou Remarques de Mr. de Duchet in 8vo. 2. vol.
- Histoire** de la Papesse Jeanne in 8vo. 2 vol fig.
- Anecdotes** Historiques, Galantes & Littéraires du tems présent en forme de Lettres, in 12. 2 parties.
- Lettres** Saxones in 12 2 vol.
- Memoires** de Mr. le Comte de Claize par Mr. De Catalde in 12.
- Nouveaux** Memoires & Lettres du Baron de Sölnitz in 8vo. 5. vol.
- La** Promenade de St. Cloud par Le Sage 3. part. 2 vol. in 12.
- Galanteries** des Rois de France nouv Edit. in 12. 2. vol.
- Lettres** Cabalistiques, &c. in 8vo. 4. Vol.

- Le sens literal de l'Écriture Sainte défendu contre les Incrédulés in 8vo. 3. vol.
- Histoire du Christianisme d'Éthiopie & d'Arménie par Mr. La Croze, in 8vo. fig.
- Amusement des Eaux de Schwalbach, des Bains de Wisbaden & de Schlangenbad &c in 8vo. fig.
- Memoires sur la Guerre, par Turene in 12. 2. vol.
- Histoire de Pierre d'Aubusson in 12.
- Ataque des Places par Vauban in 4to. fig.
- Geographie Moderne par Dubois in 4to. 4. vol. fig.
- Pentées diverses sur l'Homme in 8vo.
- Méthode pour étudier la Geographie par Langlet in 12. 6. vol.
- Histoire ancienne de Rollin Tome 12. Holl.
- Histoire du Système des Finances sous la minorité de LOUIS XV. avec la vie du Duc Regent & du Sr. Law in 12. 6. vol.
- Histoire Comique de Francion in 12. 3. vol.
- Intrigues du Serrail, Contes Turcs in 12.
- Mémoires Secrets des Amours des Rois de France in 12.
- De la République des Lettres ou le Théâtre de la Vérité par l'Auteur des Lettres Juives, Lettres X. XI. & XII. in 12.
- Les Memoires secrets &c. Les 9 premiers Lettres à part.
- Nouvelle Méthode pour apprendre à bien lire & à bien orthographier par Jean Palairé in 12.
- Nouvelle Bibliothèque ou Histoire Littéraire des principaux Ecrits qui se publient Tom. 2. 8bre. 9bre. Xbre & Supplément 1738. & Janvier 1739. in 8vo.

T A B L E.

L ETTRE sur le Langage des Bêtes.	293
Réflexions sur l'utilité des Sciences & de la Religion par rapport à la Société,	320
Réflexions sur la Comédie.	325
Les Contradict de l'Homme, Ode par Mr. de la Visclède.	342
Histoire de l'Eglise de Besançon & des Abaies Nobles du Comté de Bourgogne.	345
Eloge funèbre du jeune Mr. Falckner & Poësies sur ce sujet.	376
Portrait d'une Coquette.	384
Addition à l'Amusement Philosph. sur le Langage des Bêtes.	385
Courtes Pentées sur l'Union de l'Âme avec le Corps.	386
Clarités sur les Tartares Calmuques.	388
Loterie de Neuchâtel.	390
Addition sur l'Amour des Bêtes, lisés le Langage &c.	392

E R R A T A.

